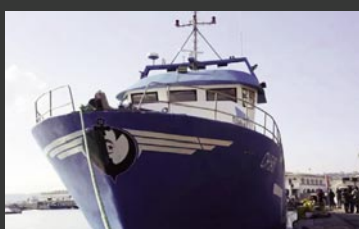




ALERTE NATIONALE À L'ENLÈVEMENT D'ENFANTS
Deux femmes incarcérées pour tentative d'enlèvement d'une élève à Aïn Defla

P.2



Construit par une main-d'œuvre algérienne, un nouveau chalutier inauguré à Boumerdès

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 5 MARS 2023 // N°507 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LES NON-ALIGNÉS, UNE TROISIÈME VOIE DANS LE JEU DES RELATIONS INTERNATIONALES

Alger appelle à réactiver les principes fondateurs du Mouvement

● **Le Président Tebboune : «Redynamiser le rôle du Mouvement des non-alignés»**

P.3



27 BUS INCENDIÉS EN MOINS DE 9 MOIS

Une enquête est ouverte à l'ETUSA

P.2



POUR TENTATIVE D'ESCROQUERIE SUR L'AMBASSADE DES EMIRATS EN ALGÉRIE

Un Algérien condamné à trois ans de prison

P.3

SES DIRIGEANTS L'ONT ANNONCÉ EN CONFÉRENCE DE PRESSE

La JSK est désormais propriété de Mobilis

P.16

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE EN FAIT L'ANNONCE

Octroi de 27 autorisations préalables d'importation de véhicules à des concessionnaires

P.16

LE GOUVERNEMENT PROMET DE POURSUIVRE LA RELANCE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Plus de 4 900 emplois en vue

P.6



CONSTRUIT PAR UNE MAIN-D'ŒUVRE ALGÉRIENNE, UN NOUVEAU CHALUTIER INAUGURÉ À BOUMERDÈS

Le ministre de la Pêche Hichem Sofiane Salaouatchi -accompagné du ministre des Transports Kamel Beldjoud- a inauguré samedi un chalutier de 35 mètres de pêche en haute mer.

Le bateau a été construit par une main-d'œuvre algérienne appartenant à la société de Construction et réparation navale "CORENAV" au port de Zemmouri (Boumerdès), a indiqué le ministère dans



un communiqué. Le taux d'intégration a été estimé à hauteur de 65%, a fait savoir la même source. Il s'agit du troisième bateau du genre après la réception de deux thonniers de 35 m en avril dernier.

LA NEIGE A AFFECTÉ TREIZE WILAYAS

Des chutes de neige ont affecté, hier, les reliefs du centre-est et de l'est du pays atteignant ou dépassant les 900 mètres d'altitude, a indiqué vendredi un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Treize (13) wilayas placées en vigilance orange neige. Il s'agit de Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Jijel, Skikda, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras et Oum El Bouaghi.

L'épaisseur de la neige prévue est estimée entre 10 et 15 cm durant la validité de ce BMS, en cours le samedi de 00h00 à 12h00, précise la même source



ARRIVÉE DE LA DÉPOUILLE DU GÉNÉRAL SENADLA MOHAMED TOUFIK À L'AÉROPORT D'ALGER

La dépouille du Général Senadla Mohamed Toufik, ancien directeur de l'Institut militaire des langues étrangères et de traduction, est arrivée vendredi à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene (Alger). Le président de la République, Abdel-

madjid Tebboune, a présenté hier ses condoléances à la famille du défunt Général Senadla Mohamed Toufik, ancien directeur de l'Institut militaire des langues étrangères et de traduction, décédé des suites d'une longue maladie.

MACRON NE RENCONTRE PAS MOHAMMED VI AU GABON

Le président français Emmanuel Macron ne rencontre pas le roi du Maroc Mohammed VI lors de sa visite au Gabon où ils séjournent en ce début mars tous les deux au Gabon, ont affirmé des médias français. Emmanuel Macron est en déplacement au Gabon dans le cadre d'une tournée qui touchera trois autres pays africains, en l'occurrence l'Angola, le Congo et la République Démocratique du Congo (RDC). De son côté, le roi du Maroc -

qui se trouve dans l'une des îles du Gabon depuis début mars - a annulé sa visite prévue la semaine dernière au Sénégal suite à un rhume qu'il a attrapé.

"Par un hasard de calendrier, Emmanuel Macron et le roi Mohammed VI séjournent en ce début mars tous les deux au Gabon. Aucune rencontre n'était prévue entre les deux chefs d'État, selon nos informations", a rapporté Jeune Afrique.

27 BUS INCENDIÉS EN MOINS DE 9 MOIS, UNE ENQUÊTE EST OUVERTE

UNE ENQUÊTE EST DÉCLENCHÉE À ETUSA

La justice a annoncé l'ouverture d'une enquête après que onze (11) bus d'ETUSA ont pris feu au parc d'El Harrach parallèlement à une grève surprise déclenchée par les travailleurs de l'entreprise.

Selon le communiqué des services judiciaires, l'incendie a eu lieu en parallèle avec un débrayage inopiné observé par les travailleurs de l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) jeudi 2 mars, ce qui nécessite une enquête pour connaître les liens entre l'incendie et le mouvement de grève.

Les travailleurs d'ETUSA ont observé une grève inopinée jeudi matin, a indiqué l'entreprise dans un communiqué, tout en présentant des excuses à



sa clientèle de ne pouvoir assurer le service.

Neuf (9) bus ont pris feu mercredi matin suite à un incendie qui s'est déclaré au parc d'Etusa à El Harrach, a indiqué la Protection civile dans un communiqué, ajoutant

que le sinistre n'a pas fait de victimes. Un incident qui n'est pas sans rappeler celui du 27 juin dernier lorsque 16 bus de l'entreprise ont été ravagés pas un feu qui s'est déclaré au parc de l'entreprise à Rouiba.

TENTATIVE D'ENLÈVEMENT D'UNE ÉLÈVE À AÏN DEFLA DEUX FEMMES INCARCÉRÉES

Le juge d'instruction près le tribunal d'El-Attaf (Cour d'Aïn Defla) a ordonné le placement de deux accusées en détention provisoire et une troisième sous contrôle judiciaire, pour leur implication dans une affaire de tentative d'enlèvement d'une élève dans la région d'El-Mekhfi, a indiqué jeudi un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

«Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal d'El-Attaf porte à la connaissance de l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment le phénomène d'enlèvement des enfants, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Maïne ont reçu une information d'un groupe de citoyens faisant état d'une tentative d'enlèvement d'une élève dans la région d'El-Mekhfi dans la commune d'El Maïne (daïra d'El-Attaf), par deux femmes au

moyen d'un véhicule», lit-on dans le communiqué. «Après des enquêtes approfondies, les éléments de la même brigade ont réussi à arrêter les deux suspects, qui ont révélé, après interrogatoire, l'existence d'un troisième suspect. Il s'agit d'une femme qui pratique la sorcellerie, résidant dans la région d'El Mekhfi», ajoute-t-on de même source.

«Les suspects, qui ont été déferés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Attaf, sont poursuivis pour tentative d'enlèvement d'un enfant avec un moyen de transport sur la voie publique et sorcellerie, actes punis par les articles 28, 33 et 34 de la loi 20-15 relative à la prévention et à la lutte contre les infractions d'enlèvement des personnes», note le communiqué.

«Après audition des mises en cause lors de la première comparution, le juge d'instruction a ordonné le placement des deux accusées en détention provisoire, tandis que la troisième a été placée sous contrôle judiciaire», conclut la source.

MOSCOU ET PÉKIN DÉNONCENT "LE CHANTAGE ET LES MENACES" DES OCCIDENTAUX

En marge d'une réunion du G20 en Inde, le ministre russe Sergueï Lavrov et le ministre chinois Qin Gang ont « unanimement rejeté les tentatives par d'autres pays d'imposer des approches unilatérales par le chantage et les menaces ». Les ministres des Affaires étrangères de la Russie et de la Chine ont dénoncé jeudi les pays occidentaux qui utilisent selon eux « le chantage et les menaces » pour imposer leurs vues, selon la diplomatie russe. Lors d'un entretien en marge d'une réunion du G20 à New Delhi, le ministre russe Sergueï Lavrov et le ministre chinois Qin Gang ont « unanimement rejeté les tentatives d'ingérence dans les affaires internes d'autres pays, d'imposer des approches unilatérales par le chantage et les menaces », a rapporté Sud-Ouest.

Les deux responsables ont exprimé leur « satisfac-

tion » concernant « le développement rapide du dialogue politique bilatéral et de la coopération pratique » entre Moscou et Pékin. Ils ont également évoqué la situation en Ukraine, « y compris la position de la diplomatie chinoise concernant le règlement politique » du conflit. « Dans toutes les questions évoquées, nous avons constaté un haut niveau de proximité et de correspondance entre nos positions ». Vendredi dernier, un an jour pour jour après le déclenchement de l'offensive russe contre l'Ukraine, Pékin a publié un document en 12 points appelant notamment Moscou et Kiev à tenir des pourparlers de paix. Mais si la Chine cherche à s'imposer comme médiateur dans ce conflit, sa position d'alliée de la Russie la disqualifie aux yeux des Occidentaux, qui soutiennent de leur côté l'Ukraine.

L'EXPRESS 	Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92	DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92	Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz Impression SIA Alger Bab Ezzouar	PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP Alger : 1, avenue Pasteur Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28 Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19 Mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz
---	--	--	--	---

LES NON-ALIGNÉS, UNE TROISIÈME VOIE DANS LE JEU DES STRATÉGIES DE PUISSANCE

Alger appelle à réactiver les principes fondateurs du Mouvement

Le MNA doit consacrer le droit de ses pays membres à avoir une organisation portant des slogans et des principes qui défendent leur droits à la lumière du nouveau système mondial et frayer la voie aux Etats qui s'attèlent à amorcer un nouveau système économique, financier et politique",



Dans un monde en guerre, le Mouvement des non-alignés propose une voie médiane entre les puissances. Alors que la guerre en Ukraine se dilate chaque jour un peu plus, avec des lots de surprises plus périlleuses les unes que les autres, il y a urgence à faire bloc compact contre le jeu sournois des stratégies. Le mouvement des non-alignés que beaucoup ont tendance à oublier, propose toujours une force de propo-

sition saine et juste, bien que datant de la guerre froide, et ne s'alignant ni à l'Est ni à l'Ouest. Puissant avec des pays comme l'Afrique du sud, l'Algérie, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, et la Chine comme pays observateur, le mouvement fascine encore les deux blocs superpuissants du moment par sa troisième voie, toujours valable dans les moments de crise. Dans cet esprit, le Premier ministre, Aïmene Benabder-

rahmane avait réitéré, jeudi à Bakou (Azerbaïdjan) en marge de sa participation en sa qualité de représentant du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux travaux de la réunion au Sommet du groupe de contact du Mouvement des non alignés (MNA), l'appel de l'Algérie aux Etats membres du MNA à "redoubler d'efforts en vue de consacrer les principes fondateurs du mouvement". L'Algérie veut en effet, « consacrer

les principes fondateurs du mouvement et baliser la voie aux pays émergents dans le monde". Le MNA doit consacrer le droit de ses pays membres à avoir une organisation portant des slogans et des principes qui défendent leur droits à la lumière du nouveau système mondial et frayer la voie aux Etats qui s'attèlent à amorcer un nouveau système économique, financier et politique", a-t-il souligné.

O.F.

I.M.A.

EXTRAITS DE L'APPEL DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«Redynamiser le rôle du Mouvement des non-alignés»

La réunion au Sommet du groupe de contact du Mouvement des non alignés (MNA) consacrée à la reprise post-Covid-19, dont les travaux se sont tenus à Bakou (Azerbaïdjan), a été l'occasion pour le Président Abdelmadjid Tebboune, dans son allocution lue en son nom, par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, de réaffirmer l'attachement constant de l'Algérie aux principes et aux objectifs du Mouvement. «La conjoncture internationale actuelle place notre mouvement devant l'impératif d'assumer ses responsabilités à l'égard des défis auxquels font face nos pays, en tête desquels la multiplication des foyers de tension et des conflits

régionaux et internationaux, les défis imposés par la course vers l'armement et l'aggravation des crises climatiques et sanitaires liées à la propagation des pandémies qui menacent aujourd'hui les vies de millions d'êtres humains à travers le monde», a expliqué le Président Tebboune. «Au moment où nous assistons à des signes de relance mondiale post-Covid-19, qui a porté de grands préjudices à nos peuples, à nos pays ainsi qu'à l'ensemble du système international, nous voilà réunis dans un contexte international très délicat, tout aussi dangereux que ce que nous avons traversé depuis le début de la crise sanitaire mondiale, compte tenu de l'exacer-

bation des crises alimentaire et énergétique induites par le conflit russo-ukrainien et de ses répercussions sur la paix et la sécurité internationales», a fait observer le Président Tebboune. «Cette conjoncture difficile nous oblige à mobiliser davantage d'efforts collectifs pour accélérer la cadence de la reprise post-pandémie et faire face à ses répercussions dangereuses». L'Algérie est pleinement disposée à soutenir les initiatives tendant à renforcer la solidarité et l'entraide entre les pays du Mouvement en vue de l'édification post-pandémique, et d'accompagner les pays amis et frères dans leurs efforts pour sortir de cette crise». I.M./aps

TOURISME SAHARIEN

Visas Algérie pour les touristes seront délivrés directement des postes frontaliers

L'ambassade d'Algérie à Doha a publié un communiqué dans lequel elle informe de la possibilité d'entrer en Algérie avec facilitations des visas Algérie. Selon les termes du communiqué, les hautes autorités du pays ont décidé de plus grandes facilitations afin de booster le tourisme saharien par le biais des

agences touristiques et de voyages agréées en Algérie. De ce fait, les visas pour ceux qui souhaitent faire du tourisme saharien seront délivrés directement à partir des postes frontaliers, au lieu et place des visas obtenus généralement à partir de l'ambassade. Toutefois, ces obtenus aux

postes frontaliers n'excéderont pas la durée d'un mois uniquement. Les wilayas concernées par ces facilitations sont: Illizi, Bechar, Adrar, Bordj Badji Mokhtar, Beni Abbès, Tindouf, Tamanrasset, Timimoun, Touggourt, Djinet, In Salah.

I.Med

POUR TENTATIVE D'ESCROQUERIE SUR L'AMBASSADE DES EMIRATS EN ALGÉRIE UN ALGÉRIEN CONDAMNÉ À 3 ANS DE PRISON

La Cour de Khenchela a traité un dossier insolite: celui d'un Algérien de 35 ans, qui a tenté de s'immoler par le feu devant l'ambassade des Emirats. En effet, l'individu en question, qui a menacé l'ambassade des Emirats arabes unis en Algérie de protester devant son siège et de s'immoler par le feu, a été arrêté et condamné à une peine de 3 ans de prison ferme. Le tribunal de Khenchela a qualifié les faits qui lui sont reprochés par " menace et tentative d'escroquerie". "En vertu des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Khenchela informe l'opinion publique qu'un individu dénommé (A.M) âgé de 35 ans a été arrêté le 25 février 2023 par les éléments du service régional de police judiciaire de Constantine, suite à un signalement de l'ambassade des Emirats arabes unis en Algérie. Selon l'ambassade des Emirats arabes unis, l'Algérien leur avait adressé une lettre écrite demandant 35 millions de dinars, prétendant avoir été victime d'un bombardement qui lui a causé des préjudices pendant son séjour sur le territoire libyen en 2011. L'individu a également "menacé via un appel téléphonique de protester devant le siège de l'ambassade et de s'immoler par le feu en présence des médias, si sa demande ne venait pas à être satisfaite", précise le communiqué. Le mis en cause a été présenté, mercredi, devant le Parquet de la République près le tribunal de Khenchela, et "a été poursuivi en vertu des procédures de comparution immédiate pour menace faite avec ordre verbal et tentative d'escroquerie conformément aux articles 286 et 372 du Code pénal". L'individu a été condamné à 3 ans de prison ferme et une amende de 50.000 de dinars

SES APPLICATIONS SUR LA SANTÉ SERONT EXTRAORDINAIRES HICHAM HAMOUDI, UN ALGÉRIEN CRÉE L'IMPRESSION 3D MOLÉCULAIRE À AUTO-ASSEMBLAGE

Le docteur algérien Hicham Hamoudi, un natif de la ville de Batna, réalise une invention éclatante dans le monde scientifique; une invention qui est la première au monde. Le docteur Hicham Hamoudi, avec l'équipe de chercheurs qu'il dirige à l'Université Hamad Ben Khalifa de Doha, au Qatar, a pu concrétiser une réalisation scientifique dans l'impression 3D moléculaire à auto-assemblage. Il s'agit d'une première au monde, et le groupe de travail du chercheur algérien avait collaboré sur cette recherche avec le Massachusetts Institute of Technology. C'est une réalisation qui contribuera à atteindre un objectif médical également, l'impression d'organes humains dans le futur. Le Dr Hicham Hamoudi est un chercheur algérien qui a accompli sa formation en Algérie avant de se lancer dans un voyage de science et de recherche à l'étranger. Par la suite, il a déménagé entre la France, l'Argentine, l'Italie et a travaillé en Allemagne et au Japon, pour finalement s'installer au Qatar, où il détient le poste de directeur de la recherche sur les technologies révolutionnaires au Qatar Energy Research Institute.

I.M.Amine

DÉVELOPPEMENT DES START-UP : L'UA ADOPTE UNE DÉCISION SUR LA DÉCLARATION D'ALGER

Le Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a adopté lors de sa 42 session tenue à Addis-Abeba, une décision concernant la Déclaration d'Alger pour le développement des start-up en Afrique, issue de la conférence africaine des start-up organisée à Alger en décembre dernier, a indiqué, jeudi un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

Proposée par l'Algérie, cette décision qui met en relief les efforts du gouvernement algérien visant à soutenir les start-up en Afrique, reflète « la place de notre pays en matière de développement de l'écosystème de l'innovation, ainsi que son rôle pionnier dans le renforcement de la coopération Afrique-Afrique en matière de start-up », précise la même source. La décision appelle les pays membres à « la nécessité d'intensifier leurs efforts et à œuvrer à la mise en œuvre des différents résultats de la conférence d'Alger des start-up en coopération avec les organes de l'UA, et à leur tête la Commission de l'UA en vue de mettre au point une stratégie africaine pour le développement des start-up dans le continent comme prévu par la Déclaration ministérielle d'Alger ». Par ailleurs, la décision a souligné « l'examen de la possibilité de créer un fonds spécial pour le financement des start-up en Afrique », ajoute le document. L'adoption de cette décision par l'UA s'inscrit dans le cadre du programme de coopération internationale du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises visant à renforcer l'écosystème local à travers sa liaison avec les différents écosystèmes régionaux et continentaux au service mutuel des porteurs de projets innovants en Algérie et en Afrique. L'Algérie a organisé, du 5 au 7 décembre 2022, la 1^e édition de la conférence africaine des startups. L'événement qui a réuni les principaux intervenants dans l'écosystème de l'innovation et des start-up, a été couronné par la tenue d'une réunion ministérielle d'Afrique qui a adopté une feuille de route visant à renforcer la coopération Afrique-Afrique.

R. N.

AUTOROUTE EST-ouest

Les raisons de la détérioration de certains tronçons

Le non-respect de la charge des poids lourds selon les normes autorisées est « la principale cause » de la détérioration de la couche superficielle du tronçon reliant Bouira à Bouzegza, où le trafic routier dépasse 70.000 véhicules par jour...

Le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a annoncé, jeudi 2 mars, à Alger, l'acquisition en 2023, d'équipements de contrôle de la charge des camions, en vue de préserver les routes, notamment l'autoroute est-ouest. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales sous la présidence de Allal Boutheldja, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a indiqué que le secteur a décidé « d'acquiescer des équipements de contrôle de la charge des camions au cours de cette année et les mettre à la disposition des services de sécurité compétents en vue de préserver la route et la sécurité de ses usagers ». Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'incitation au respect des poids en vigueur prévus par la loi, a fait savoir le ministre en réponse à une question du député Krid Hadj Laroussi (parti El Karama) sur la régularisation et le contrôle de la qualité des travaux routiers. Pour le ministre, les raisons de la détérioration de certains tronçons routiers de l'autoroute est-ouest sont dues au non-respect de la



charge des poids lourds conformément aux normes autorisées par les études, à savoir 13 tonnes au maximum pour la charge à essieu du véhicule. Le non respect de la charge des poids lourds selon les normes autorisées est « la principale cause » de la détérioration de la couche superficielle du tronçon reliant Bouira à Bouzegza, où le trafic routier dépasse 70.000 véhicules par jour. Pour faire face à cette situation, M. Rekhroukh a rappelé la mobilisation de deux entreprises publiques pour réparer les crevasses observées au niveau de l'autoroute sur plusieurs tronçons. Il s'agit des tronçons entre Bordj Bou Arreridj et Zenouna sur une distance de 5 km, Bouira et Adjiba (9 km), Oued Feda et Khemis Meliana (1,5 km) et Khemis Meliana et El Hassinia. Selon M. Rekhroukh, le secteur a recensé, à ce jour,

53 km de routes à un état dégradé, soit l'équivalent de 2% de la distance totale exploitée des autoroutes en Algérie, qui s'élève à 2.828 km dans les deux sens, soit 1414X2. A une question du député du Rassemblement national démocratique (RND), Moumni Bouzid, sur la réalisation d'une route reliant le siège de la Daïra de Bir El-Arch (wilaya de Sétif) à l'autoroute Est-Ouest, le ministre a indiqué que l'étude relative aux emplacements des échangeurs et des pénétrantes reliant les grandes villes à l'autoroute, a été réalisée selon les règles techniques, tout en tenant compte des emplacements des centres de péage. « Il sera procédé, à l'avenir, à l'étude de réalisation d'une sortie de l'autoroute vers la Daïra de Bir El-Arch, si la circulation routière dans la région l'exige », a-t-il ajouté. En réponse à une question du député Ibrahim Fakhor (Indé-

pendants) sur le retard accusé dans la réalisation de certains projets routiers dans la wilaya de Tamanrasset, notamment le tronçon de la Route nationale N55 reliant « Serouent » à « Idles » sur une longueur de 84 km, M. Rekhroukh a affirmé que l'opération a été inscrite en 2020, et que la Direction des travaux publics de wilaya a divisé le projet en quatre (4) tronçons sur une distance de 21 km chacun, et dont les travaux de réalisation ont été confiés à quatre entreprises, pour une durée de 20 mois. Dans le même sillage, et à une question sur les opérations de réalisation des routes dans la wilaya de Médéa, le premier responsable du secteur a fait état de l'inscription d'un projet de dédoublement de 23 km de la route N18 reliant Sidi Naamane à Beni Slimane au titre de la loi de finances 2023.

R. N.

COMMISSIONS PERMANENTES DU PARLEMENT PANAFRICAIN

L'Algérie y participe

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé, jeudi dernier au siège du Conseil, une réunion d'orientation de la délégation parlementaire algérienne au Parlement panafricain (PAP) participant aux travaux des commissions permanentes de cette instance, prévus du 6 au 17 mars dans la ville de Midrand, en République d'Afrique du Sud, indique un communiqué du Conseil de la nation.

Cette réunion d'orientation a regroupé les membres de la délégation parlementaire des deux chambres du Parlement, concernée par la participation aux travaux des commissions permanentes du PAP, prévus du 6 au 17 mars dans la ville de Midrand en République d'Afrique du Sud, précise la même source. Le président du Conseil de la nation a appelé à « renforcer la contribution

algérienne dans cet événement parlementaire continentale à travers l'intensification de l'action avec les parlements frères et amis avec lesquels nous partageons la même vision et orientation », rappelant les efforts déployés par l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au service des intérêts des pays afri-

cains et de leurs peuples. M. Goudjil a insisté sur la cohésion et la coordination dans le cadre de la défense des constantes de la politique étrangère de l'Algérie sous le slogan « Parlement bicaméral et une voix une et unifiée » au service de l'Algérie. Ont été présents à cette réunion messieurs Abdelmadjid Azeddine, membre du Conseil et prési-

dent du groupe géopolitique de l'Afrique du Nord au PAP, Abdelmalek Tachrift, membre du Conseil et membre du PAP, Fateh Boutebig, président du groupe parlementaire du front El Moustakbal à l'APN et membre du PAP et Mohamed Segras, député à l'APN et membre du PAP, ajoute la même source.

Y. B.

MDN : DÉCÈS DU GÉNÉRAL SNNADLA MOHAMMED TOUFIK

Le général Snnadla Mohammed Toufik, ancien directeur de l'Institut militaire des langues étrangères et de traduction, est décédé des suites d'une longue maladie, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Suite au décès du Général Snnadla Mohammed Toufik, ancien directeur de l'Institut militaire des langues étrangères et de traduction, après une longue maladie, Monsieur le Général d'Armée Saïd

Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances et fait part à la famille du défunt de sa profonde compassion, priant Allah, Le Tout-Puissant, d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis parmi les martyrs et les valeureux saints et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", précise le communiqué.

APS

ELLE EST SUR TOUS LES FRONTS

Protection civile : une mobilisation constante et inconditionnelle

L'Organisation internationale de la protection civile (OIPC) a décoré plusieurs cadres de la Protection civile de la médaille du Chevalier...

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé que le parcours du corps de la Protection civile était riche en acquis et en réalisations grâce aux efforts de ses adhérents et à leurs sacrifices pour assurer la sécurité du citoyen et de ses biens. Dans une allocution à l'occasion de la Journée mondiale de la Protection civile célébrée le 1 mars de chaque année, le ministre a salué «les efforts permanents des éléments de ce corps pour accomplir leurs missions en toute responsabilité et avec professionnalisme outre leur mobilisation constante et inconditionnelle pour s'acquitter de leur devoir en collaboration avec leurs collègues des différents corps sécuritaires à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP), ce qui reflète, a-t-il dit, l'unité et la cohésion des enfants de la patrie pour la préservation de sa sécurité».

Le ministre a rappelé que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait «salué les performances des éléments de la Protection civile qui démontrent à chaque fois leur haut niveau de professionnalisme et leur courage».

Lors de cette cérémonie organisée au niveau de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention à Dar El-Beida, M. Merad a salué la participation récente des groupes de sauvetage aux opérations de secours en Syrie et en



Turquie suite au séisme ayant frappé ces deux pays. Dans le même cadre, il a soutenu que «cette dynamique positive trouve appui dans une volonté politique sincère au plus haut niveau de l'Etat pour aller de l'avant dans le renforcement des acquis et le développement des capacités de ce corps pour lui permettre d'être au diapason des mutations socio-économiques et technologiques que connaît notre pays».

Il a rappelé que le corps de la Protection civile a bénéficié de plusieurs programmes qui ont permis l'adaptation de son système juridique et la modernisation de ses structures technologiques et de prévention, outre le renforcement des moyens de ses interventions, ainsi que l'échange fructueux d'expertises avec ses homologues étrangers. Il a souligné que «les programmes adoptés ont eu un impact positif sur l'augmentation de l'opéra-

tionnalité de ce corps pour faire face aux risques majeurs et aux accidents et réduire leurs répercussions, notamment à travers l'action préventive», ajoutant que cela provient de l'expérience acquise à travers la gestion des catastrophes majeures que l'Algérie a connues à l'instar des inondations de Bab El Oued en 2001, le séisme de Boumerdès en 2003, les inondations de Ghardaïa en 2008 et les feux de forêt en 2021 et 2022. M. Merad a rappelé la place du corps de la Protection civile à l'échelle internationale après son obtention de «la certification aux normes internationales INSARAG (Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage) en zones urbaines sous l'égide des Nations Unies» qui l'habilite à participer aux opérations d'intervention et d'aide dans les différentes catastrophes majeures dans le monde. De son côté, le Directeur général de la Protec-

tion civile, le colonel Boualem Boughlef, a expliqué que la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile cette année, intervient sous le slogan «Le rôle de la technologie de l'information dans l'évaluation des dangers», que le corps a adopté dans ses stratégies en s'appuyant sur la recherche scientifique et technologique innovante des moyens qui permet l'obtention d'informations précises sur les risques des catastrophes à ses débuts pour prendre des précautions et mettre en place les plans adéquats. Le colonel Boughlef a souligné que l'administration du secteur tend à numériser les différents services au niveau central et local pour faciliter les missions, en sus de rapprocher les secours du citoyen à travers la réalisation d'unités opérationnelles pour généraliser une couverture opérationnelle à travers toutes les communes du territoire natio-

nal, le taux de couverture ayant atteint plus de 85% avec l'équipement de ces unités en moyens humains et matériels. D'autre part, le responsable a salué «la grande importance vouée par les autorités suprêmes du pays, à leur tête le président de la République à ce secteur sensible à travers sa dotation en différents moyens matériels et humains et en œuvrant à sa modernisation et développement, ce qui lui a valu la place actuelle au niveau national et international. La célébration de la Journée mondiale de la protection civile a également été ponctuée par un hommage rendu au ministre de l'Intérieur et des collectivités locales par la Direction générale de la protection civile, la promotion de 13 membres de ce corps, outre la distinction des équipes de recherche et de sauvetage de la Protection civile dépêchées récemment en Turquie et en Syrie suite au séisme dévastateur qui avait frappé ces deux pays.

L'Organisation internationale de protection civile (OIPC) a décoré plusieurs cadres de la protection civile de la médaille du Chevalier. Lors de la cérémonie un hommage a également été rendu aux ambassadeurs de la Turquie et de la Syrie frappées par le récent séisme dévastateur. A leur tour, les deux ambassadeurs ont salué la solidarité de l'Algérie avec leurs pays, affirmant que l'Algérie était le premier pays à avoir dépêché des équipes de secours sur place, ce qui témoigne de la profondeur des relations de l'Algérie avec la Turquie et la Syrie. La cérémonie a été clôturée par une photo souvenir avec les membres des équipes de recherche et de sauvetage dépêchés en Turquie et en Syrie, outre la distinction des lauréats de la coupe d'Algérie de football de la Protection civile.

Y.B.

Le Président de la République d'Azerbaïdjan reçoit le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane

Le Président de la République d'Azerbaïdjan, M. Ilham Aliyev a reçu, jeudi dernier à Bakou, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, en marge de sa participation en qualité de représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux de la réunion au Sommet du groupe de contact du Mouvement des non-alignés (MNA) sur la reprise post-Covid-19. La rencontre a permis d'aborder l'état et les perspectives des relations bilatérales. Le Président Aliyev a exprimé, à cet égard, "la volonté de son pays de renforcer et de redynamiser la coopération bilatérale dans divers domaines, notamment à la lumière des résultats des entretiens qui l'ont réuni, en marge de sa participation en tant qu'invité d'honneur au Sommet arabe abrité par l'Algérie le 1er novembre dernier, avec le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Le Président Aliyev a chargé le Premier ministre de transmettre ses "salutations fraternelles au Président de

la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vifs remerciements et sa gratitude pour le rôle historique de l'Algérie dans la redynamisation du Mouvement des non-alignés et ses contributions continues à l'activation de son rôle sur la scène internationale pour défendre ses principes visant à établir un ordre international plus juste et plus équitable". De son côté, le Premier ministre a exprimé sa satisfaction quant

au "dynamisme des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan, grâce aux directives des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue azerbaïdjanais, M. Ilham Aliyev, qui a permis d'échanger de nombreuses visites de haut niveau entre les deux pays au cours de la période récente, et de convenir d'activer les mécanismes de coopération bilatérale et d'explorer

toutes les opportunités de partenariat et de coopération entre les deux parties". A cette occasion, le Premier ministre a transmis au Président azerbaïdjanais les salutations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et ses vœux de succès aux travaux du Sommet des non-alignés, tout en lui exprimant ses remerciements pour ses efforts louables durant sa présidence du MNA.

APS

AADL : remise des décisions d'affectation le 19 mars

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé à l'APN, que l'opération de distribution des décisions d'affectation pour les souscripteurs de l'AADL sera lancée le 19 mars», tout en prenant en compte du quota des logements vacants. D'autre part, à une question sur les mesures prises pour accélérer la relance des tra-

voux de réhabilitation et de restauration des anciennes bâtisses de la ville de Skikda, le ministre a précisé que «la relance des travaux devra débuter avant la fin du premier semestre de l'année en cours», relevant le problème de la non-évacuation des bâtisses de ses occupants et l'entêtement des propriétaires de commerces, auquel «les autorités locales doi-

vent trouver les solutions adéquates». A une question sur le retard de la réalisation du projet de la mosquée pôle et le projet du centre Mère-Enfant dans la wilaya de Relizane, le ministre a précisé qu'une demande a été présentée pour transférer ces deux projets des services de wilaya au secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

R. N.

LE GOUVERNEMENT PROMET DE POURSUIVRE LA RELANCE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Plus de 4 900 emplois en vue

Le groupe « Divindus » a pris en charge le versement d'une partie des salaires des travailleurs et des différentes dépenses, en proposant l'acquisition des parts du partenaire privé, a précisé le ministre,

Des experts croient que la perspective de relance des entreprises industrielles à moyen terme semble être sur une voie positive. Le gouvernement s'est attaché à la relance des entreprises, il n'a pas d'autre choix. Cette option se révélera de plus en plus importante dans la perspective d'un développement économique sur le long terme. Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, cité dans une dépêche de l'Aps, a affirmé que le processus de relance de plusieurs entreprises industrielles allait se poursuivre en 2023, ce qui permettra la création de plus de 4 900 emplois. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président de l'Assemblée, Allal Bouthalja, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de nombre de membres du Gouvernement, M. Zaghdar a fait état du « recensement de 51 établissements relevant du secteur industriel (à l'arrêt pour diverses raisons), dont 18 sont entrés effectivement en service en 2022, tandis que les 33 établissements restants n'ont toujours pas repris du service ». C'est pourquoi « l'année 2023 sera marquée par le lancement d'autres établissements



dans certaines filières, ce qui permettra la création de plus de 4.900 emplois, en plus du maintien de plus de 9 000

emplois au sein des 15 établissements confisqués (par jugement judiciaire) ». En réponse à une question du député

Zakaria Belkhir (MSP), au sujet des procédures engagées par le ministère pour relancer l'activité de l'usine d'eau minérale à Laghouat, le ministre a fait état d'un suivi de la situation des différents établissements industriels à l'arrêt, indiquant que plusieurs mesures avaient été prises en faveur de l'usine de Laghouat, en instruisant au groupe public « Agrodin » de lever le capital de l'établissement pour en devenir l'actionnaire majoritaire, et en chargeant le liquidateur de convoquer l'Assemblée Générale dans les meilleurs délais. « Il est inadmissible que le Trésor public prenne en charge les dettes des entreprises, à l'instar de celles des eaux minérales de Laghouat, qui s'élèvent à 97 millions DA, en présence d'un partenaire ou d'un actionnaire privé », a-t-il souligné, insistant sur l'impératif de prendre les mesures juridiques pour ces cas. Répondant à une question du député Hamza Hydra (Mouvement El-Binaa), sur la situation de la société de céramique « Ceramis » de Mostaganem, M. Zaghdar a expliqué que cette société avait été créée en 2002 dans le cadre d'un partenariat entre les secteurs public et privé et débuté son activité en 2007. Toutefois, les résultats réalisés n'étaient pas positifs compte tenu des difficultés financières et techniques dues à la vétusté du matériel, a-t-il ajouté. Le groupe « Divindus » a tenté de relancer cette société en lançant les négociations avec le partenaire privé, mais qui n'ont pas abouti en raison de la situation financière difficile de la société, étant donné que le partenaire refusait d'apporter une aide financière. Face à cette situation, le groupe « Divindus » a pris en charge le versement d'une partie des salaires des travailleurs et des différentes dépenses, en proposant l'acquisition des parts du partenaire privé, a précisé le ministre, affirmant que son secteur « déploiera davantage d'efforts pour relancer cette société en suggérant la recherche d'un partenaire qui contribue au renouvellement du matériel et des machines de production ».

Youcef Salami

R. E.

CONSTRUCTION DE CENTRALES SOLAIRES PAR SONELGAZ

Les Sud-Coréens invités à y participer

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a invité les entreprises sud-coréennes à participer au projet de réalisation de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 2000 MW, dont l'appel d'offres national et international a été lancé récemment par le groupe Sonelgaz. Cette invitation adressée aux entreprises sud-coréennes a été exprimée par M. Arkab lors de l'audience qu'il a accordée hier à l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, Kim Chang-Mo, en présence du PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal. A cette occasion, précise un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines, les deux parties « ont passé en revue les relations entre le Groupe Sonelgaz et les sociétés coréennes dans le domaine de l'énergie ainsi que les perspectives de coopération et d'investissement entre les deux pays. » Ils ont également abordé « les perspectives d'investissement

en matière d'engineering et de production de l'électricité et des énergies renouvelables », selon la même source, qui précise qu'à ce propos, M. Arkab a présenté « le projet de réalisation d'installations de production d'électricité en solaire photovoltaïque d'une capacité de 2.000 MWc lancé récemment par le Groupe Sonelgaz, ou il a invité les entreprises coréennes à participer à ce projet ».

« Les parties ont évoqué les possibilités de coopération et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures notamment la production et la transformation des hydrocarbures », indique le même communiqué, qui ajoute que « les parties ont exprimé la volonté mutuelle des deux pays de renforcer leur coopération et à développer des partenariats mutuellement bénéfiques, créateurs de richesses et d'emploi en Algérie. »

R. E.

Dépenses publiques : un texte réglementaire pour alléger les procédures de contrôle financier

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a affirmé, que le secteur était en passe d'élaborer un texte réglementaire visant à alléger les procédures et les modalités du contrôle financier préalable des dépenses publiques. « Afin de prendre en charge les préoccupations reçues par nos services par les ordonnateurs d'une part, et être au diapason des amendements prévus par la loi organique n 18-15 du 2 septembre 2018, relative aux lois de finances, modifiée et complétée, d'autre part, un texte réglementaire est en cours d'élaboration dans l'objectif d'alléger les procédures et les modalités du contrôle financier préalable des dépenses publiques », a précisé M. Kassali lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée, Allal Bouthalja, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de nombre de membres du Gouvernement. En réponse à une question du député Djamel Ouzaghla (Indépendants), sur l'envoi répétitif des notifications de rejet provisoire d'un même

dossier soumis par un ordonnateur au contrôle financier, alors qu'il est censé être « vérifié et examiné dans un délai de dix (10) jours », le ministre a rappelé que « le rejet provisoire expressément motivé a pour effet de suspendre les délais précités », conformément aux dispositions de l'article 15 du décret exécutif n 92-414 du 14 novembre 1992, relatif au contrôle préalable des dépenses engagées. « En cas de divergence d'opinions entre le contrôleur financier et le comptable public, notamment en ce qui concerne l'inscription budgétaire de certaines dépenses, il est possible de se rapprocher de nos services au ministère des Finances pour trancher concernant la restriction budgétaire de la dépense objet de contentieux », a-t-il ajouté. A une question du député Rabah Foughali (Rassemblement national démocratique, RND) sur le gel du projet de restauration des anciennes bâtisses dans la ville d'El-Kala (W. El Tarf), M. Kassali a souligné que « les services du ministère des Finances sont prêts à étudier la demande de levée du gel qui sera soumise par le secteur ou les autorités locales concer-

nant ce projet » qui s'inscrit dans le programme sectoriel décentralisé de 2014 avec une autorisation d'engagement estimée à 1,88 milliards de DA. Le financement consacré au projet en 2014 a été gelé en 2015, dans le cadre des mesures prises par les pouvoirs publics en vue de maîtriser les dépenses d'équipement public et faire face au manque des ressources financières enregistrées depuis 2014, à travers le gel ou le report de cer-

tains projets, a-t-il encore expliqué. Au regard de l'évolution positive des ressources financières du pays, les autorités ont décidé de procéder progressivement à la levée du gel de certains projets prioritaires dans tous les secteurs, « dont les opérations inscrites au titre des programmes sectoriels centralisés du secteur de l'habitat, qui sont exemptés des mesures relatives au gel des projets, ajoute M. Kassali. **APS**

Une délégation de l'UNIPREST chez Arkab

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu le président et les membres de l'Union nationale des investisseurs et des propriétaires des relais stations-service (UNIPREST) pour écouter leur préoccupations et leurs propositions en vue de l'amélioration des prestations en la matière, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère en présence du président de la Confédération nationale du Patronat algérien (CNPA), du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (HRA) et des cadres du ministère de l'Energie et des Mines, selon la même source.

R. E.

Skikda : d'importantes décisions et mesures prises pour relancer le secteur de l'aquaculture

Une enveloppe financière de 267 millions DA a été allouée pour la réalisation de plusieurs projets dans la wilaya de Skikda, dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, notamment la relance de la ferme expérimentale d'élevage de la crevette d'El Marsa (est de Skikda), l'étude et la réalisation d'un quai d'ancrage à Remila et un projet de poissonnerie à Stora, en plus de l'aménagement de l'école de la pêche de Collo...



La visite effectuée jeudi, par le ministre de la pêche et des productions halieutiques, Hichem Sofiane Salaouatchi, a été marquée par des inaugurations d'unités de production et de transformation, le soutien financier et de nombreuses mesures et décisions, en faveur du secteur dans la wilaya. Le ministre a procédé à l'inauguration d'une ferme aquacole d'une

capacité de production de 700 tonnes/an, la production est effectuée dans des cages flottantes réalisées par un investisseur privé, uniques du genre dans l'Est du pays. L'exploitation compte actuellement un stock de 700 tonnes de dorade royale élevée dans 8 cages flottantes, la production se déroule pendant deux cycles par an, a-t-on indiqué au ministre, soulignant que

l'engraissement dure 14 mois pour atteindre le poids de 300 à 400 grammes la pièce. M. Salaouatchi a inauguré également une unité de transformation et de conditionnement du thon et de la sardine, d'une capacité quotidienne de production de 19 tonnes. Cette unité est en mesure d'approvisionner en quantités suffisantes le marché, pour stabiliser les prix, a-t-on

souligné lors de la visite du ministre. Le ministre a inspecté la station expérimentale d'élevage de la crevette, de la commune d'El Marsa, un établissement relevant du centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, en vue d'envisager les moyens de passer du stade expérimental à la production effective, le processus d'élevage de la crevette étant maîtrisé. En marge de cette visite ministérielle, deux projets de production de la crevette ont été présentés au ministre. Ces deux projets ont été agréés par la commission de wilaya chargée des investissements en aquaculture dans la zone d'activité aquacole de Remila, commune d'El Marsa. La visite de M. Salaouatchi dans la wilaya de Skikda a été marquée par la signature d'une convention entre la direction de la pêche et de l'aquaculture et l'Université 20 août 1955 de Skikda, visant à intégrer la recherche scientifique au secteur de la pêche et des ressources halieutiques. Une enveloppe financière de 267 millions DA a été allouée lors de cette visite ministérielle, pour la réalisation de plusieurs projets dans la wilaya de Skikda, dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, notamment la relance de la ferme expérimentale d'élevage de la crevette d'El Marsa (Est de Skikda), l'étude et la réalisation d'un quai d'ancrage à Remila et un projet de poissonnerie à Stora, en plus de l'aménagement de l'école de la pêche de Collo. M. Salaouatchi a également annoncé durant cette visite, des mesures visant à mettre à la disposition des consommateurs, les produits halieutiques durant le mois de Ramadhan, à des prix abordables, en optant pour la vente directe du producteur au consommateur, en vertu d'un accord passé entre la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, et plusieurs unités de transformation à travers le pays, dans le cadre du programme du gouvernement arrêté pour le mois de Ramadhan. La visite du ministre de la pêche et des produits halieutiques a permis aux professionnels de rencontrer M. Salaouatchi, la situation professionnelle des marins pêcheurs de la région a été examinée avec les concernés directement. L'entreprise de gestion des ports de pêche, relevant du secteur des transports, contribuera à l'amélioration des conditions de travail des marins pêcheurs. En outre, le ministre a encouragé les professionnels de la pêche à s'organiser en coopératives au sein des chambres relevant du secteur.

APS

Chelghoum Laïd : remise des actes de concession de foncier industriel à neuf investisseurs

Neuf investisseurs viennent d'obtenir des actes de concession de foncier industriel au niveau de la zone industrielle Tounsi-Nasri de Bougrana dans la commune de Chelghoum Laïd (Sud de Mila), a indiqué le directeur local de l'industrie, Brahim Boulagroun. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que la remise de ces actes a été effectuée cette semaine dans une unité de cette commune par le wali Mostefa Koreich qui a également remis une autorisation d'investissement exceptionnelle pour

une conserverie. Ces actes concernent des projets de fabrication de panneaux solaires, de transformation du bois et du plastique et de fabrication de pièces de rechange, selon la même source qui a précisé que ceci est le fruit des efforts déployés par les autorités locales et la commission spéciale chargée de la levée des entraves à l'investissement. Désormais, ces investisseurs peuvent présenter leurs dossiers pour obtenir des permis de construire, lancer leurs activités et générer des emplois, a assuré le même

directeur qui a souligné que les services de sa direction ont recensé 64 projets d'investissement à concrétiser dans la zone industrielle Tounsi-Nasri dont neuf ont ainsi obtenu des actes de concession. Cette même zone de 247 hectares est divisée en mini-zones spécialisées (agroalimentaire, papier, cuir, industries chimiques, fabrication de matériaux de construction et industries lourdes) qui devra accueillir de multiples projets, selon le même cadre.

R. R.

CONSTRUCTION DE REMORQUEURS EN ACIER À L'ECOREP DE BOUHAROUN (TIPASA)

La production locale se porte bien

Lors de la cérémonie de la livraison du premier bateau remorqueur en acier construit par l'Entreprise de construction et de réparation navales de (Ecorep) de Bouharoun, wilaya de Tipasa, à la Société de gestion et d'exploitation des terminaux marins à hydrocarbures (STH), filiale de Sonatrach, le 7 janvier dernier, Kamel Beldjoud, ministre des Transports, a donné, séance tenante, une instruction à ses services afin d'engager des discussions pour explorer toutes les possibilités devant aboutir à l'acquisition de bateaux remorqueurs en acier construits par l'Ecorep. Ainsi, décision a été prise par Kamel Beldjoud de revoir la feuille de route du programme de son département qui prévoyait la préparation des cahiers des charges pour le lancement, au titre de l'exercice 2023, d'avis d'appel d'offres international pour l'acquisition de remorqueurs de l'étranger,

tout en prévoyant l'établissement d'un plan de charge avec l'Ecorep motivée par la qualité du premier bateau livré à la STH, ses normes de sécurité et son taux élevé d'intégration. Près de deux mois après les instructions du membre de gouvernement, qu'en est-il sur le terrain? Hamid Benderradji, directeur général de l'Ecorep, annonce de bonnes nouvelles: «Nous avons tenu plusieurs séances de travail avec les services du ministère des Transports concernés par ce plan de charges. Ce que nous pouvons dire est que les discussions sont très avancées et augurent de bonnes perspectives» projette Hamid Benderradji. Et d'ajouter: «Nous ciblons une gamme de bateaux remorqueurs en acier, celle des 30 mètres notamment». Dans l'état actuel des choses, les capacités physiques du chantier de l'Ecorep est de 40 mètres. «Pour nous, ça ne sera pas uni-

quement un contrat commercial, mais une sorte de défi pour l'ensemble de l'industrie navale domestique» affirme-t-il. À l'en croire, jeter des bases solides à cette industrie émergente en Algérie nécessite une synergie et l'implication de plusieurs intervenants. «L'Ecorep est une locomotive dans son créneau et appartient à une holding (Algerian General Mechanics - Holding) qui compte 30 entreprises et peut s'appuyer sur un réseau de petites entreprises et start-upainsi que sur l'université afin de créer un écosystème pour donner corps à sa stratégie devant lui permettre d'atteindre ses objectifs», dévoile-t-il. Cette stratégie de développement a donné déjà ses fruits en construisant localement le premier remorqueur en acier de 14 mètres. Alors que les deux autres inclus dans le contrat avec la STH seront réceptionnés dans les délais fixés. «Le

deuxième remorqueur sera livré fin mars et le dernier fin mai, tel que préconisé dans le contrat. Notre crédo est le respect des délais, de la qualité du produit et de la sécurité avec continuellement un taux d'intégration de plus en plus important» promet-il. Le développement de l'industrie navale aura un impact positif sur l'économie et les finances du pays. Outre la réduction de la facture d'importation, aucune devise ne sera rapatriée à l'étranger et en prime cela permet de réinvestir une partie des bénéfices. L'ambition de l'Ecorep vise également à se positionner davantage dans le segment de la maintenance et de la réparation navales. En ce sens, Adel Oudjit, directeur technique à l'Ecorep, a dévoilé qu'une filiale services, spécialisée dans ce créneau, est en voie de développement.

R. R.

COMPRENDRE LES D

■ Vingt ans après l'intervention américaine qui les avait chassés du pouvoir, les Taliban sont de retour à Kaboul. En quelques semaines, ils ont opéré une progression fulgurante. Comment ont-ils réussi à reconquérir le territoire si facilement ? Le régime sera-t-il le même que celui instauré entre 1996 et 2001 ?



Michel Rogalski
Economiste, CNRS
Directeur de la revue *Recherches internationales*

Depuis trente années le XXI^e siècle peine à s'affirmer dans ses contours internationaux. Nous crûmes d'abord qu'il avait commencé en 1991 avec l'effondrement du monde soviétique, raccourcissant, comme le suggérait l'historien britannique Eric Hobsbawm, le siècle précédent. Puis devant l'incapacité des Etats-Unis à maîtriser au tournant du siècle le cours de la mondialisation à travers son fameux triptyque - ouverture internationale, démocratie, marché -, on se dit que tout commençait sérieusement avec les attentats du 11 septembre 2001 et la grande aventure de la « lutte mondiale contre le terrorisme » prônée par Bush Junior et à laquelle nous étions sommés de nous rallier. Et bien non, c'est vingt ans plus tard, cette stratégie s'écroulant, que s'esquissent les traits du siècle à venir. 1991, 2001, 2021, les séquences s'enchaînent, le siècle bégaie, peine à se mettre en place, mais fraie son chemin. L'issue de cette guerre afghane dépasse par sa portée le territoire de ce petit pays - le cimetière des Empires -

et s'apparente au grain de sable dans la chaussure. Si la consternation et parfois la concertation dans le désordre s'installent entre les principales chancelleries, c'est que beaucoup de certitudes tenues pour évidentes viennent de basculer. Les grilles de lectures acquises vacillent tant la portée de l'événement bouscule. Car ce que la chute de Kaboul nous dit du monde qui s'annonce relève de la grande lessive. Quelques premières leçons peuvent s'imposer sans trop de risques d'erreurs.

GUERRE ASYMÉTRIQUE

Cette guerre est emblématique des conflits asymétriques qui ont surgit à travers le monde et qui se transforment en guerre sans fin, dont les objectifs s'érodent d'autant plus en cours de route qu'ils ont été mal définis ou volontairement occultés dès le départ. L'enlèvement ne peut être qu'au bout du chemin et le prix à payer à l'arrivée dépend de l'ampleur de l'engagement, du coût initié, des pertes humaines, des divisions internes et de l'humiliation médiatique. Là, l'addition est phénoménale et envoie un signal fort aux autres conflits en cours. Alliés et adversaires l'ont compris. L'Empire est rentré chez lui et hésitera à en sortir, d'autant plus qu'il a fait savoir qu'il avait beaucoup à faire, notamment face au grand rival qui monte, la Chine. « Gulliver empêtré » nous disait déjà Sant-ley Hoffmann il y a cinquante ans dans un autre contexte. Bien sûr, il ne

reste pas désarmé et sans puissance et sera attentif à tout ce qui pourrait remettre en cause son hégémonie. Ingérences, surveillances, déstabilisations, embargos, saisies d'avoires, mesures de contraintes ne seront pas remisés et s'appuieront sur les réseaux d'influences mis en place et la formidable technologie disponible, de la cyber-attaque aux drones. Devant la défaite cuisante l'équipe en place devra rendre compte de ses maladresses, de son manque de clairvoyance, de l'échec de ses services ou du refus de leur écoute. Il faudra trouver un bouc émissaire. Un séisme politique s'annonce qui sera plus difficile à surmonter que les péripéties de la fin de la guerre du Vietnam. L'heure du bilan a déjà commencé et il s'annonce ravageur, d'autant que les trois dernières équipes présidentielles sont concernées. Le déballage se fait devant le monde entier. Dans une large partie de la planète on peut toujours considérer que le pouvoir est au bout du fusil selon la formule en vogue dans les années soixante et soixante-dix. Les conflits en cours vont trouver un formidable encouragement à leurs objectifs devant l'incapacité de la première puissance à façonner le monde à sa guise. Ce qui s'était esquissé au lendemain de la fin de la guerre froide, la multiplication de désordres échappant aux logiques anciennes, va retrouver une nouvelle jeunesse et encourager l'extension de zones grises laissant l'Occident spectateur

rimpuissant face à l'anomie créée.

CE RETOUR DU RELIGIEUX N'EST PAS QUE LA MARQUE DE L'ISLAM

Devant ces zones grises les instruments du monde ancien - armes nucléaires, engagements prolongés sur le terrain - seront inopérants. Il ne reste plus que modèle israélien vis-à-vis de Gaza, c'est-à-dire l'expédition punitive courte - pour éviter les retours d'opinions publiques - accompagnée pour le temps long de toutes les mesures d'asphyxie économiques, juridiques et financières que procure le statut de principale puissance encore dotée de l'hégémonie du dollar. Car la palette d'actions possibles reste loin d'être totalement affectée et on aurait tort de croire l'Empire totalement désarmé. Le monde devra désormais vivre avec un islam radical buissonnant et conquérant dont l'ambition n'a cessé de croître depuis la chute, en 1979, d'un des pays le plus occidentalisé d'Orient, celui du Shah d'Iran. Ce retour du religieux, qui n'est pas que la marque de l'islam, fait son chemin depuis plusieurs décennies, ne peut qu'être dopé par la chute de Kaboul. L'influence intégriste s'étale déjà dans de larges parties de l'Asie et de l'Afrique et s'oppose au Sahel aux troupes occidentales désemparées, devant les faibles succès rencontrés, sur la stratégie à adopter. La responsabilité de l'Occident dans ces remontées est écrasante. Cette

islam a été instruit pour miner les progrès de l'Orient, pour casser la construction nationale, les gauches nationales, les luttes de décolonisation, le soutien américain aux régimes antisoviétiques d'Amérique latine, d'essaimer dans le monde, en passant par l'Irak qui entraîna Daech et livra le paradis nienne jusqu'à l'explosion dont le contrecoup se fait sentir au Sahel, l'Occident a été surpris par ces turpitudes. Et il ne peut que proposer des solutions aux populations à la fois moyenâgeuses qui ont refusé de s'engager à ne pas se préparer de préparatifs pour leur territoire.

BASCULEMENT DES PRIORITÉS

On est bien loin de la refaçonner le Grand Empire démocratique. Ce n'est plus à l'agenda du monde que l'agenda de la fin de la croyance, par les armes guerrières d'imposition des droits de l'homme, le « building ». Les Etats-Unis sent plus une telle mission souvent été agitée et te, tout à leur grande de conserver leur place à un rival montant. Il y a un basculement que les alliés doivent dont ils doivent au leur venait l'envie de ce type d'aventure appui. Dans le monde cette défaite nous fait propos de Samuel d'auteurs auront nombreux comme décrié ou salué, qu'il était en 1993, dans la revue américaine Foreign Affairs nous étions désorientés à l'ère du « choc des civilisations » mesure aujourd'hui été interprété et inconnu. Connaissant le sort de la mauvaise fusillé. Et il a été tenté de se mettre à table de se mettre à table plutôt que de l'entendre il ? Que le temps des idéologies suscitées en guerres étatiques feraient place à une de conflictualité accrue, des tensions fortement religieuses, et que dans l'Occident déclinant, guerroyer dans ces car l'échec serait s'être opposé à la guerre il condamnera les Afghans et en Iran de se démarquer de ne des neocons de au terrorisme » de lui attribuer la paternité venu de le lire comme non comme prescrire prendre que ces guerres l'autre bout du monde

LES CONFLITS PRÉSENTENT

AFGHANISTAN : EN DESSOUS DE L'EMPIRE

mentalisé pour éli-
sistes au Moyen-
les expériences de
ale portées par les
istes issues des
isation. Depuis le
aux Moudjahidines
l'Afghanistan qui
maintes régions du
par l'intervention
ina la création de
ys à l'influence ira-
pédition en Libye
up déstabilisa le
créé l'objet de ses
e peut, sans gloire,
'abandonner ces
fêruler de régimes
devront seulement
laisser se dévelop-
hostiles à partir de

T DES

les projets devant
d Moyen-Orient en
enda. La perspecti-
rait qui découle de
nce qu'il était pos-
ou les expéditions
ser la démocratie,
me ou le « nation
ts-Unis ne nourris-
ambition, qui n'a
que comme prétexte
de préoccupation
première place face

ment des priorités
ent comprendre et
ssi savoir que s'ils
de s'engager dans
e, ce serait sans
omaine des idées,
ait faire retour aux
l Huntington. Peu
fait l'objet d'aussi
ntaires, pour être
e celui qui annon-
s un article de la
Foreign Affairs que
mais entrés dans
s civilisations». On
i combien il a mal
compris.

t du messenger qui
e nouvelle, il a été
rouvé plus confor-
a tête dans le sable
ndre. Que nous dit
les grands conflits
ptibles de dégéné-
ait terminé. Qu'ils
ne nouvelle forme
lossée à des civili-
marquées par des
ns le contexte d'un
il était vain d'aller
s terres étrangères
prévisible. Après
guerre du Vietnam,
interventions en
rak et prendra soin
e la ligne bushien-
la « guerre globale
ont on a essayé de
ernité.Le temps est
me prédicteur et
ripteur et de com-
guerres sans fin à
nde sont vaines.

PROLONGÉS PARTOUT LA

MÊME CONSÉQUENCE

Enfin, on feint de découvrir que ces conflits prolongés présentent partout la même conséquence. Ils précipitent les populations civiles dans la recherche d'un exil et poussent à la montée des flux migratoires. Les pays

d'accueil sollicités étant rarement les pays responsables. Très tôt mobilisé, le président Macron nous met en garde. Les possibilités d'accueil sont limitées et devant la multiplication de ces zones grises à venir, il est impos- sible de ne pas réguler les flux migra-

toires. Chacun a compris que dans ce domaine le discours avait changé et que Kaboul marquera un tournant. Bref, il ne nous dit pas autre chose que les flux migratoires sont à la fois inévitables et impossibles et qu'ils interpellent les traditions d'interna-

tionalisme : aider à fuir ou aider à s'organiser et à résister lorsqu'un partage de valeurs est possible car tout ce qui bouge aux confins de la planète n'est pas forcément rouge. On n'a pas fini de digérer les leçons de la chute de Kaboul.

CHRISTOPHE LAFAYE, ARCHIVISTE SPÉCIALISÉ ET DOCTEUR EN HISTOIRE :

« Comprendre comment les Taliban sont revenus au pouvoir en Afghanistan »

Christophe Lafaye, archiviste et doc- teur en histoire de l'université d'Aix- Marseille. Enseignant vacataire à l'université de Bourgogne, il est cher- cheur associé à l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM). Sa thèse de docto- rat a porté sur « L'armée française en Afghanistan (2001-2012). Le génie au combat », publiée en mai 2016 chez CNRS éditions, pour laquelle il a obtenu le Prix d'histoire militaire 2014 et le Prix de l'UNOR 2016. Il est également officier de réserve de l'ar- mée de Terre et Auditeur de la 199e promotion régionale de l'IHEDN. Ses travaux actuels portent sur la collec- te, l'archivage et la valorisation de l'expérience combattante au XXIe siècle.

*****L'AFGHANISTAN SE TROUVE DEPUIS LE LUNDI 16 AOÛT AUX MAINS DES TALIBAN APRÈS L'EFFONDREMENT DES FORCES GOUVERNEMENTALES ET LA FUITE À L'ÉTRANGER DU PRÉSIDENT ASHRAF GHANI. COMMENT EXPLIQUER L'AVANCÉE ÉCLAIR DE CE GROUPE, QUI A PRIS DES VILLES MAJEURES EN QUELQUES SEMAINES, ET S'EST EMPARÉ DE KABOUL, ALORS MÊME QUE LA PLUPART DES COMMENTATEURS AFFIRMAIENT QU'ILS NE PRENDRAIENT PAS LA CAPITALE AFGHANE AVANT L'AUTOMNE 2021 ?**

Il faut prendre un peu de profondeur historique pour comprendre les rai- sons de l'effondrement des troupes gouvernementales. L'attention de certains médias est centrée sur l'Af- ghanistan depuis quelques jours à cause de cette actualité, mais il ne faut pas oublier qu'une guerre civile se déroule dans le pays depuis 43 années maintenant. Après le renver- sement du roi d'Afghanistan, le coup d'Etat communiste et l'intervention soviétique en 1979, le pays n'a connu que la guerre. Suite à la chute d'Aji- bullah en 1992, une tragique guerre civile opposant les chefs de guerre victorieux de la première guerre

sainte a laissé le pays exsangue, meurtri et divisé. C'est sur ce lit que les Taliban ont progressivement conquis une grande partie du pays de 1994 à 2001 - sans le soumettre tota- lement - face à l'Alliance du Nord. Durant ces quelques années, ils ont cherché à reconstruire un modèle d'Etat fondé sur la Charia (la loi isla- mique). Les abus de leur rigorisme sur la population et les minorités, l'hébergement de terroristes d'Al- Qaida dont leur chef Oussama Ben Laden ainsi que leur refus de le livrer aux Américains après le 11 sep- tembre 2001, ont entraîné leur chute. L'intervention américaine puis occi- dentale dans le pays a ouvert une nouvelle phase de ce conflit entre 2001 et 2021, marquée par le retour des chefs de guerre qui avaient parti- cipé à la guerre civile à partir de 1992. Cette phase s'achève actuelle- ment. Depuis le retour des Taliban en 2003 dans le Helmand, la proclama- tion de la guerre totale contre « l'oc- cupant » en 2006 par le Mollah Omar (chef spirituel des Taliban), l'armée afghane et ses alliés occidentaux se sont battus sans discontinuer contre ce groupe dans un conflit qui résonne comme une compétition entre deux modèles de société (la République née avec la constitution de 2004 et le régime théocratique des Taliban). Il est maintenant évident que le modè- le des Taliban est celui qui vient de gagner cette compétition. Au fur et à mesure des annonces de retrait des troupes de l'OTAN qui débutent le 20 novembre 2010 (fin du Surge (contre-insurrection) en Afghanistan pour 2014), la mise en place d'une nouvelle collaboration avec les Amé- ricains en 2015, les négociations de Doha et l'accélération du retrait, les troupes de l'Armées Nationale Afghe- ne (ANA) se sont retrouvées progres- sivement en première ligne et de plus en plus seules pour mener le combat. Il est faux de penser que cette armée ne s'est pas battue. Néanmoins, en 2021, elle n'avait sans doute plus les ressources morales et les alliances sur le terrain pour continuer le com- bat.

*******LES FORCES GOUVERNEMENTALES N'ÉTAIENT PAS PRÉPARÉES À L'OFFENSIVE TALIBANE ? POURQUOI ?**

Les forces gouvernementales se bat- tent depuis 2003 face aux Taliban, avec des effectifs et une intensité

variables dans le temps. Leur montée en puissance quantitative (même si ce terme est à modérer) est la consé- quence de l'engagement des troupes sous mandat de l'ONU puis de l'OTAN contribuant à la Force Internationale d'Assistance et de Sécurité (FIAS) et enfin des Américains dans le cadre de l'opération Enduring Freedom. Les troupes françaises ont participé à la formation de l'ANA via l'opération Epidote et l'action des équipes de liaisons et de mentorat opérationnels (ELMO). Force est de constater que ces formateurs ou mentors ont rendu compte de manière fréquente des problèmes de sous effectifs, de cor- ruption ou encore de détournement de matériels, etc. au sein de ces uni- tés. Il ne faut pas oublier non plus qu'elles n'étaient pas imperméables à l'influence des Taliban. En témoi- gnent les tirs « verts contre bleus » qui ont coûté la vie à de nombreux militaires français entre 2011 et 2012 avec en point d'orgue l'attentat de Gwan. Mais malgré tout, des sol- dats de l'ANA se sont battus contre les Taliban. Il faut aussi rendre hom- mage à ceux qui sont tombés pour leur pays et ne pas leur nier une part d'honneur. Le départ accéléré des Américains a sans doute été le catalyseur des problèmes de cette armée provo- quant sa déliquescence.

*******LE RETRAIT DES ETATS-UNIS A ÉTÉ UN FACTEUR DÉTERMINANT DANS L'AVANCÉE DES TALIBAN. MAIS EN RÉALITÉ, CE RETRAIT EST PRÉVU DEPUIS BIENTÔT 10 ANS. EN ASSASSINANT BEN LADEN AU PAKISTAN LE 2 MAI 2011, WASHINGTON CONSIDÉRAIT ALORS SA MISSION EN AFGHANISTAN COMME ACHEVÉE...**

Les Américains ont eu la prétention de vouloir construire un Etat de toute pièce dans un pays bien trop complexe et réputé pour être « le cimetière des empires ». Sans doute auraient-ils dû en rester à la traque d'Al-Qaida. En n'intégrant pas les Taliban dans les accords de Bonn en décembre 2001, en niant finalement leur existence politique, ils leur ont permis de prospérer sur toutes les incuries du nouveau régime et les lourdes erreurs militaires commises

par les Occidentaux entre 2002 et 2006. C'est un échec de plus aussi pour la stratégie de contre-insurrec- tion ressuscitée de manière opportu- ne à partir 2007 avant de s'éteindre progressivement en 2014. L'assassi- nat de Ben Laden, même s'il lui porte un coup sérieux, n'a pas éteint l'orga- nisation Al-Qaida. L'Afghanistan doit interroger l'ensemble des démocra- ties, dont la France engagée encore au Sahel, sur la manière dont elles doivent affronter les groupes terro- ristes et sur leur rapport au monde d'une manière générale.

*******LES TALIBAN REVIENNENT 20 ANS APRÈS L'INVASION AMÉRICAINE QUI LES AVAIT CHASSÉS DU POUVOIR. ILS AFFIRMENT RÉGULIÈREMENT, CES DERNIÈRES ANNÉES, QU'ILS ONT ASSOULI LEUR POLITIQUE, NOTAMMENT CONCERNANT LES FEMMES, LES FILLES, LES MINORITÉS RELIGIEUSES. EST-CE LE CAS SELON VOUS ?**

Les travaux d'Adam Baczko, chargé de recherche au CNRS, monte que la « matrice idéologique des Taliban reste inchangée ». L'auteur de « La guerre par le droit : les tribunaux Taliban en Afghanistan » (à paraître le 2 sep- tembre 2021 chez CNRS éditions) montre que la cohésion idéologique et organisationnelle de ce mouve- ment est restée remarquablement élevée entre 2001 et 2021. Dans l'ou- vrage issu de ma thèse sur l'armée française en Afghanistan, j'avais par ailleurs démontré que l'organisation militaire était parfaitement coordon- née et cohérente entre 2003 et 2012, contrairement aux analyses en vigueur au sein des services de ren- seignements militaires (« L'armée française en Afghanistan. Le génie au combat (2001-2012) » paru chez CNRS éditions en 2016). Elle ne l'ai- se imaginer aucun relâchement de l'intransigeance religieuse et poli- tique à venir. En revanche, la quête de respectabilité au niveau interna- tional pourrait se traduire, comme le conclut Adam Baczko, par une attitu- de moins provocante à l'extérieur et un double jeu plus délicat à l'égard des groupes djihadistes.

TCHAD :

Au moins 14 morts dans un nouveau conflit intercommunautaire à Mangalmé

Au moins 14 personnes ont perdu la vie dans de nouveaux affrontements intercommunautaires qui ont opposé des éleveurs à des cultivateurs dans la localité de Malgame, province de Guera dans le Centre du Tchad , a indiqué à Anadolu, samedi, le gouverneur de la province, Dr Adoum Forteye Amadou. «Les violences ont été provoquées par des vols de bétail créant un différend entre des éleveurs et des agriculteurs de Mangalmé», a expliqué le gouverneur de la province ajoutant que le conflit qui a commencé lundi dernier (27 février), s'est poursuivi mardi faisant au moins 14 morts et plusieurs blessés. «De mardi à jeudi, j'ai conduit une opération en brousse avec des éléments des forces de défense et de sécurité et nous avons appréhendé les présumés voleurs de bétails qui sont actuellement à la gendarmerie de Guera», a souligné le gouverneur. Dans un tweet posté mercredi, l'Action humanitaire africaine (AHA), une ONG qui milite dans la défense des droits humains, a plaidé pour que le gouvernement tchadien réagisse «pour apaiser la tension récurrente dans ce département» de Manglamé. Au Tchad, les violences intercommunautaires sont récurrentes et souvent meurtrières. En août dernier, 22 personnes avaient été tuées dans des affrontements analogues entre cultivateurs et éleveurs dans le département de la Kabbia après la destruction d'un champ par des boeufs. Ces violences récurrentes opposent généralement des éleveurs nomades arabes aux cultivateurs autochtones sédentaires qui accusent les premiers de saccager leurs champs en y faisant paître leurs animaux. Les violences entre ces communautés sont fréquentes dans le centre et le sud du pays, mais aussi dans l'est, où nombre d'habitants sont armés.

I.M./anadolu

BURKINA FASO :

Couvre-feu d'un mois instauré dans la région du Nord

Le gouverneur de la région du nord du Burkina Faso a annoncé vendredi l'instauration d'un couvre-feu allant de 22 heures à 05 heures du matin sur toute l'étendue du territoire régional à compter du vendredi 03 mars au vendredi 31 mars 2023, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. "Cette mesure vise à faciliter les actions de sécurisation des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et des Volontaires pour la Défense de la patrie (VDP) dans la région du Nord", a fait savoir le secrétaire général du gouvernorat Kouilga Albert Zongo qui a ajouté que durant cette période, la circulation des personnes, des véhicules à quatre roues, à deux roues, des tricycles et des vélos est formellement interdite. Par ailleurs, il a invité les populations au strict respect de cette décision en restant chez elles aux heures et dates indiquées. Plusieurs autres régions du Burkina Faso sont régulièrement placées sous couvre-feu depuis 2019. La situation sécuritaire au Burkina Faso est marquée par des attaques terroristes perpétrées depuis 2015 dans plusieurs régions du pays. Ces attaques ont fait de nombreuses victimes et près de deux millions de déplacés internes, alors que plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, selon des chiffres officiels.

Agences

TUNISIE :

Des milliers de manifestants contre la dégradation de la situation économique et sociale

Des milliers de Tunisiens ont participé, samedi, à une marche de protestation dans la capitale, Tunis, pour défendre le droit syndical et dénoncer la dégradation de la situation économique et sociale.



D'après la correspondante d'Anadolu, la plus grande syndicale du pays (UGTT) a appelé à participer à cette manifestation, partie de la Place Mohamed-Ali vers l'avenue Habib-Bourguiba.

Le secrétaire général de l'Union du travail, Nouredine Taboubi, a déclaré dans un discours, que "l'UGTT dénoncera tout acte de violence et sera aux premières lignes si le président tunisien fera l'objet de tentative d'assassinat". "Nous voulons un changement pacifique par le biais de mécanismes démocratiques", a fustigé l'UGTT. Vendredi, Saïed s'est réuni avec le ministre des Affaires sociales, Malek Ezzahi, se demandant lors de leur rencontre, " s'il existe un État dans le monde qui accepte des plans d'assassinat du président de la République, sans qu'ils ne soient tenus pour responsables?". "Il y a beaucoup d'ennemis qui se cachent en

Tunisie. Certains s'allient avec ceux qui veulent échapper à la loi. Ces derniers appellent des étrangers à manifester sur notre territoire, or cela est inacceptable à tous les niveaux", a martelé Saïed. Jeudi, le syndicat a annoncé que les autorités ont empêché un responsable syndical espagnol d'entrer dans le pays pour participer à la marche de protestation de samedi. "La centrale syndicale n'acceptera pas de mettre en péril les libertés dans le pays, quel qu'en soit le résultat. Les travailleurs du monde sont unis contre l'injustice et se battent pour le droit syndical et celui de la grève", a indiqué Taboubi. Et le président de l'UGTT d'ajouter : "Certains tentent de diaboliser la centrale syndicale. La dernière forteresse qui reste dans le pays, ce sont les forces inébranlables des composantes de la société civile, alors soyons inébranlables". "Notre seule arme est l'argumentation et la persuasion, et

nous ne sommes pas les partisans de la violence et du terrorisme", poursuit-il. Taboubi a souligné, en ce sens, que "le terme dialogue" est devenu un crime. Or, nous sommes en Tunisie, terre d'ouverture et de tolérance, malgré la différence d'opinion". Jusqu'à 09h55 (GMT), les autorités tunisiennes n'ont fait aucun commentaire sur les déclarations de Taboubi, mais elles nient généralement ces accusations et affirment leur attachement aux droits et à la liberté d'expression. La manifestation s'inscrit dans le cadre d'une série de mouvements de protestation annoncés par l'UGTT depuis le début du mois de février dernier, pour défendre le droit syndical et rejeter la détérioration de la situation économique et sociale dans le pays. Le pays connaît une grave crise économique, exacerbée par les répercussions de la pandémie de coronavirus, et le coût élevé

de l'importation d'énergie et de matières premières, suite à la crise russo-ukrainienne. La Tunisie traverse également une crise politique depuis le 25 juillet 2021, date à laquelle le président Kaïs Saïed a imposé des mesures d'exception. Des partis politiques tunisiens considèrent les mesures d'exception de Saïed comme étant un "coup d'Etat contre la Constitution de 2014 et une consécration du pouvoir autocratique", tandis que d'autres formations politiques estiment qu'il s'agit d'une "restauration" du processus de la révolution de 2011. Saïed, qui avait entamé un mandat présidentiel de cinq ans en 2019, a dit que ses décisions relatives aux mesures d'exception, ont été prises dans le cadre de la Constitution pour protéger l'État "d'un péril imminent", mettant l'accent sur la préservation des droits et des libertés.

R.I./agences

MALI :

Sept morts dans une attaque contre une entreprise de construction de route à Arhabou

Au moins sept civils ont été tués et quatre autres blessés, vendredi, dans une attaque perpétrée par des individus armés non identifiés à Arhabou, un village de la commune rurale de Gounzoureye, dans le nord du Mali, contre une entreprise de construction de route, a indiqué à Anadolu, un responsable local. «Ce vendredi, aux alentours de 16h00 (heure locale), des individus armés non identifiés ont attaqué les ouvriers de l'entreprise de construction chargée des travaux de la piste rurale de Wabaria – Gaouna. Le bilan provisoire fait état de 7 morts et 4 blessés dont un grièvement», a indiqué à Anadolu, Abdoul

Kader Younoussa, maire de la commune rurale de Gounzoureye, dans la région de Gao (nord). La même source a précisé que «parmi les 7 personnes tuées, figurent 5 ouvriers de l'entreprise et 2 villageois, tandis que les 4 blessés sont des habitants du village». «Les assaillants ont également incendié tous les véhicules du chantier. Ils ont mis le feu dans les engins et empêché toute intervention des villageois pour éteindre le feu pendant plus d'une heure», a ajouté le maire de la commune, soulignant que «les forces armées maliennes sont arrivées sur les lieux après le départ des assaillants». La construction de la piste rurale de Wabaria - Gaouna, longue de neuf kilomètres, s'inscrit dans le cadre du Programme de réhabilitation des routes rurales à Gao. Pour rappel, le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un don du Gouvernement allemand, à travers la KfW Development Bank, pour financer la deuxième phase du Programme de réhabilitation des routes rurales à Gao («Pistes pour la Paix»).

Le Mali avait basculé dans l'insécurité depuis 2012 et malgré le déploiement de forces régionales et internationales, la situation ne s'est pas stabilisée.

I. M.

GRAND PRIX DE DUBAÏ DE PARA-ATHLÉTISME

18 médailles pour l'Algérie

Le Grand Prix de Dubai qui intervient à l'entame de l'an 2023, une année de qualification aux Jeux Paralympiques de Paris, devrait permettre aux athlètes d'analyser leur forme actuelle et évaluer leur position par rapport à leurs adversaires de la catégorie et de la même classification.



La sélection algérienne para-athlétisme (garçons et filles) a remporté un total de 18 médailles (7 or, 5 argent et 6 bronze), au Grand Prix de Dubaï 2023 de para-athlétisme, une compétition qui s'est déroulée du 27 février au 1er mars à Dubaï Club pour handicapés. 585 athlètes dont 14 de l'élite algérienne, représentant 60 pays prennent part au traditionnel rendez-vous de Dubaï 2023 de para-athlétisme qui constitue la deuxième compétition de la saison inscrite au calendrier du Comité International Paralympique (IPC) et une des étapes permettant aux athlètes de réaliser les minimas de participation aux Jeux paralympiques de Paris-2024, des minimas devant être confirmés durant l'année 2023. Les médailles algériennes en vermeil ont été l'oeuvre de Safia Djelal (poids de la classe F57), Asmahane

Boudjadar (poids/F33), Walid Ferhah (Club/F32), Nassima Saifi (disque/F57), Athmani Skander Djamil (400m et 100m/T13) et Abdellatif Baka (1500m/T13), alors que les distinctions en argent ont été gagnées par, respectivement, Hamdi Sofiane (400m/T37), Gasmî Mounia (poids/F32), Kamel Kardjena (poids/F33), Abdelkrim Kraï (1500/T38) et Samir Nouioua au 1500m/T46. Quant aux médailles de bronze, au nombre de cinq, elles ont été remportées, tour à tour, par Nassima Saifi (poids/F57), Mohamed Berrahal (100m T51-52), Didane Mokhtar (Longueur et 100m/F36), Walid Ferhah (poids/F32) et Safia Djelal (disque F57). L'Algérie était représentée par Athmani Skander Djamil (T13, 100m, 400m), Abdellatif Baka (T13, 1500m), Berrahal Mohamed (F51, 100m), Didane Mokhtar

(T36/100m, longueur), Ferhah Walid (F32, Club, poids), Kamel Kardjena (F33, Club), Hamdi Sofiane (T37, 200m, 400m), Abdelkrim Kraï (T38, 1500m), Samir Nouioua (T46, 1500m), Nadjet Boucherif (F51, Club), Boudjadar Asmahane (F33, poids), Djelal Safia (F57, poids, javelot), Mounia Gasmî (F32, poids, Club), Nassima Saifi (F57, poids et disque). Etaient absents au Grand Prix, Soumaya Bendelhoum (T55, disque, Javelot) et Bouzourine Sid Ali (T36, 400m). Aussi connu sous le nom de Fazza International Compétition, l'événement a figuré dans toutes les éditions Grand Prix depuis la saison inaugurale en 2013. Le Grand Prix de Dubai qui intervient à l'entame de l'an 2023, une année de qualification aux Jeux Paralympiques de Paris, devrait permettre aux athlètes d'analyser

leur forme actuelle et évaluer leur position par rapport à leurs adversaires de la catégorie et de la même classification. Tant de grandes délégations comme la Chine, avec une équipe de 70 athlètes dont de nombreux médaillés d'or de Tokyo 2020, que de petites comme Cuba, avec l'octuple champion paralympique du 200m et 400m (T12), Omara Durand (T12), le rendez-vous émirati était important pour la réalisation des performances certes, mais surtout, pour la classification les jeunes athlètes en plus de leur donner de la visibilité. Outre les différents meeting et Grand Prix inscrits au calendrier de l'IPC, les athlètes de para-athlétisme auront, entre autres, aussi, les Championnats du monde de Paris, en août prochain, une autre étape qualificative aux JP de 2024.

RS

CUMUL DES FONCTIONS

DÉMISSION DE QUATRE MEMBRES DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA FAF

Quatre membres élus, le 7 juillet 2022 pour le mandat olympique (2021-2024), dans l'actuel bureau fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football (FAF), ont préféré se retirer de l'instance fédérale et reprendre leur ancien statut au sein des Ligues ou Clubs, en application du décret concernant le non-cumul entre la responsabilité élective et exécutive et la responsabilité administrative au sein des structures d'organisation et d'animation sportives, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Il s'agit de Azzedine Bennacer (président du NC Magra), Mohamed Ghouti (président de la Ligue de football de la wilaya d'Oum El Bouaghi), Abdelhafi Fergani (président de la Ligue de football de la wilaya de Blida) et de Touati Dourdour (président de la Ligue de football de la wilaya de Mostaganem). La FAF ajoute que par cette situation qui intervient en application du décret exécutif n° 14-340 du 28 décembre 2015 modifié et complété par le décret exécutif n° 60-21 du 8 février 2021 relatif au non-cumul, elle déclare se conformer aux nouvelles dispositions desdits décrets. L'instance fédérale annonce, qu'après ces retraits, le Bureau Fédéral compte neuf (09) membres restants de l'ancien statut élu le 7 juillet 2022, ce qui donnera au bureau la possibilité de délibérer valablement. "Aussi, la FAF engagera des membres figurant sur la liste des suppléants conformément à l'article 33 alinéa 4 des statuts", conclut l'instance fédérale.

R.S.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR.D/ 4^e J)

LE CRB À PIED D'ŒUVRE À ANNABA

Le CR Belouizdad a rallié ce vendredi la ville d'Annaba, à quatre jours de la réception des Soudanais d'Al-Merreikh, mardi au stade du 19-mai 1956 (20h00), dans le cadre de la 4e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. Le Chabab, domicilié jusque-là au stade du 5-juillet d'Alger, a décidé de déménager au stade d'Annaba, en raison de la détérioration de la pelouse de l'enceinte olympique. Le triple champion d'Algérie a formulé une demande pour accueillir Al-Merreikh au stade Nelson-Mandela de Baraki, mais la demande a été refusée, puisque ce nouveau stade est réservé au prochain match de l'équipe nationale, prévu le jeudi 23 mars face au Niger (22h00), comptant pour la 3e journée (Gr.F) des qualifications de la CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire. Après avoir bien entamé cette phase de poules en allant s'imposer au Caire face aux Egyptiens du Zamalek (1-0), le Chabab a essuyé deux défaites de rang, dont une au stade du 5-juillet face à l'Espérance de Tunis (0-1). Le club reste sur un succès décroché jeudi en déplacement face au HB Chelghoum-Laïd (1-0), en match comptant pour la mise à jour de la 16e journée du championnat de Ligue 1. A l'issue de la 3e journée de la C1, le CRB occupe la troisième place du groupe avec 3 points, devancé par l'ES Tunis qui trône en tête avec 9 points, et Al-Merreikh deuxième avec quatre unités. Le Zamalek ferme la marche avec un point seulement. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

APS

COUPE DE FRANCE :

DELORT QUALIFIE LE FC NANTES AUX DEMI-FINALES

L'international algérien du FC Nantes, Andy Delort, a contribué, grandement, à la qualification de son équipe au dernier carré de la Coupe de France de football, en marquant les deux buts des Nantais, face au RC Lens (2-1), pour le compte des quarts de finale. Les Sang et Or du RC Lens avaient pourtant ouvert le score par leur capitaine Seko Fofana (28e), mais Delort a égalisé trois minutes après sur pénalty, avant d'ajouter le but de la qualification à la 59e, toujours sur pénalty, débloquent son compte avec le FC Nantes qu'il a rejoint depuis deux mois, sous prêt, de l'OGC Nice.

RS

COUPE D'ALGÉRIE

L'USMK et le NCM filent en 8^{es} de finale

Les deux pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis de football, le NC Magra et l'USM Khenchela, ont validé leur billet aux 8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football, en battant vendredi respectivement le CRB El-Milia (2-1, a.p) et l'IRB Maghnia (4-0), dans le cadre de la mise à jour des 16^{es} de finale de l'épreuve populaire. Au stade Rouibah-Hocine de Jijel, le CRB El-Milia, pensionnaire de la Régionale 1 (Ligue de Constantine), s'est fait surprendre par son propre défenseur Atef Demigha (15e). Dans le temps additionnel, les locaux ont réussi à

revenir de loin et égaliser sur penalty par Samy Bitat (90e+5). Plus appliqués, les gars de Magra ont inscrit le but de la qualification dans la prolongation par l'entremise de Youcef Djahnit (101e). Au tour précédent, le NCM a éliminé à domicile en 1/32es de finale l'un des spécialistes de l'épreuve populaire, le MC Alger (2-0). C'est la fin de l'aventure pour la sympathique équipe d'El-Milia, dont l'objectif désormais est de jouer son va-tout pour l'accès en championnat inter-régions, même si la mission est d'ores et déjà délicate.

L'USMK n'a pas fait dans la dentelle, en dominant facilement à domicile l'IRM Maghnia (inter-régions) sur le score de 4 à 0. L'attaquant international A' Sofiane Bayazid a débloqué la situation peu avant la pause sur penalty (39e), avant que son équipe ne déroule en seconde période en marquant trois buts grâce à Bayazid, toujours sur penalty (51e), Lyes Yaïche (60e), et le Ghanéen Maxwell Baakouh (81e). La formation de Maghnia, qui restait pourtant sur une qualification historique décrochée à la maison aux dépens d'un grand

spécialiste de l'épreuve l'USM Alger (2-2, aux t.a.b : 5-4), doit désormais se tourner vers l'objectif du maintien dans le groupe Ouest d'inter-régions. Le dernier match de mise à jour des 1/16es de finale mettra aux prises mercredi 22 mars l'US Chaouia au CR Belouizdad au stade Zerdani-Hassouna (14h00). USM Khenchela - IRB Maghnia 4-0 CRB El-Milia - NC Magra 1-2 (a.p) Mercredi 22 mars (14h00): US Chaouia - CR Belouizd

APS

LITTÉRATURE ENGAGÉE / LISA LUCE ET AMINA DAMERDJI

Le mal de vivre d'un «je» féminin

Lisa Luce est née en 1983, à Alger et vit à Vitrolles. En quête de devenir la meilleure version d'elle-même, elle décide de se lancer et de se consacrer à l'écriture. Au cœur d'une Lyrienne est son premier ouvrage. Dans ce témoignage, elle espère donner de l'espoir à ceux qui ne croient plus en rien.

«**A**u cœur d'une Lyrienne, publié par Vérone Éditions, est un témoignage poignant, rempli d'espoir, à travers lequel l'auteure, Lisa Luce, s'adresse aux personnes en détresse. L'oeuvre est dédiée à tous ceux qui n'osent pas assumer qui ils sont véritablement, ceux qui n'écourent pas suffisamment leur intuition ou ceux qui traversent des souffrances qui paraissent insurmontables, cet ouvrage apporte aux lecteurs du réconfort grâce à des paroles claires et remplies de sagesse. Chaque expérience, chaque moment vécu et passé est une leçon à apprendre selon elle: «Avec le temps, je commençais à voir mes expériences comme un pont que je nomme le pont de l'intégrité, explique l'écrivaine. Les pierres le constituant sont telles les leçons issues de l'ensemble des expériences que j'ai vécues et à travers chacune d'elles se trouve un message à intégrer. Si ce dernier n'est pas assez enveloppé d'amour et de pardon pour moi-même et pour les autres, alors je recommencerais la même expérience autant de fois qu'il faudra jusqu'à ce que l'amour et le pardon soient bien intégrés. C'est la raison pour laquelle ce fameux pont repose uniquement sur l'intégrité de la personne, car il n'y a que l'amour et le pardon qui puissent nous "main-tenir" tous ensemble, bien soudés, telles les pierres entre elles. J'ai compris que c'est en allant vers moi-même que je me sors de l'illusion de la dualité car mes réactions vis-à-vis d'un élément extérieur ne sont que le reflet du travail à faire de l'intérieur.»

«Au cœur d'une lyrienne n'est pas qu'un roman autobiographique. Il s'agit d'une sorte de journal de bord auquel on peut se référer à tout moment de la vie.

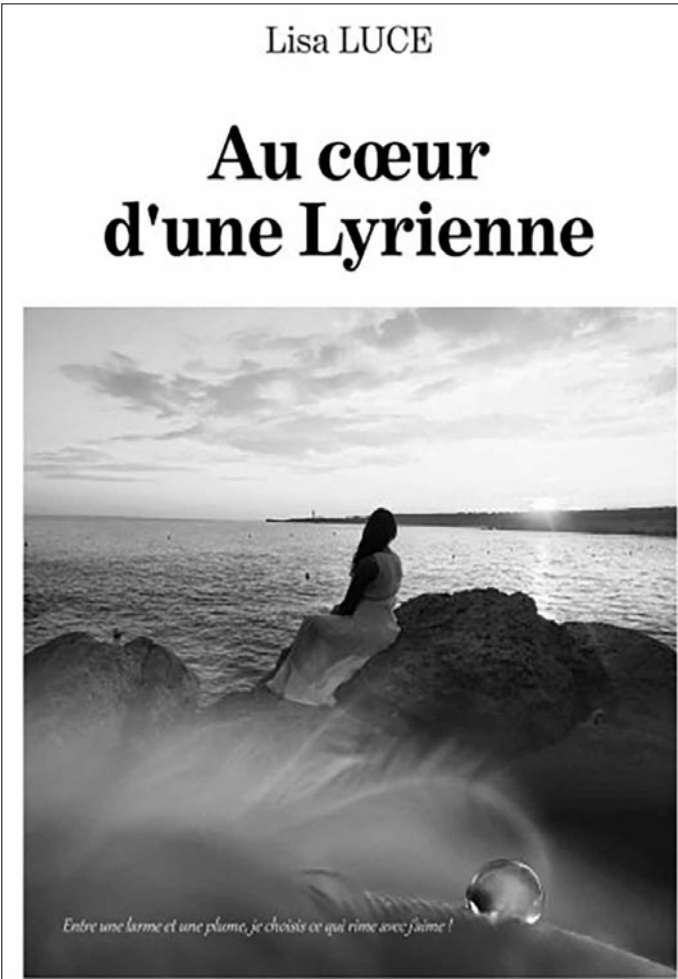
«À travers mon récit, je raconte mon vécu et apporte ma vision et mon interprétation en ayant pris du recul sous forme de message de sagesse à travers lequel j'invite chacun à méditer et à avoir un regard éveillé. J'invite également à mettre l'amour et le pardon au centre de notre chemin de vie afin de faire la paix avec soi quand on a l'impression de se retrouver dans un monde à l'opposé de ce que qu'on est.

«Dans ma quête de devenir la meilleure version de moi-même, je livre une partie de moi ainsi que mes intimes pensées tout en transparence pour qu'à travers mon témoignage, je puisse redonner de l'espoir à ceux qui ne croient plus en rien».

DAMERDJI, UNE AUTEURE À SUCCÈS EST NÉE

«Laissez-moi vous rejoindre» a fait partie des œuvres littéraires engagées de la rentrée sociale 2021. L'auteure en est Amina Damerdji, une Algérienne; et c'est déjà une nouveauté et une fierté d'avoir, encore une fois, un nom qui se place en "ès qualités" dans le très fermé cercle des auteurs en France.

«Laissez-moi vous rejoindre» (Collection Blanche, Gallimard, 2021, 320 pages) séduit déjà par son titre, déjà curieux, et qui pousse à découvrir où et qui rejoindre. En fait, il s'agit de l'histoire de Haydée Santamaría Cuadrado, une révolutionnaire cubaine moins connue que Fidel Castro ou Che Guevara, mais qui est une des figures emblématiques de la guérilla cubaine qui a fait tomber la dictature de Fulgencio Batista. C'est donc l'histoire réelle d'une femme écrite de manière romancée et imagée



par une autre femme. Le choix est difficile, mais apparemment Amina Damedji aime les coups de forces, les défis, et s'en régale même. J'avoue que pour cerner cette figure de proue de la grande Révolution cubaine, il m'a fallu me documenter plus pour me maintenir à la hauteur du livre, qui dès le début a placé la haute la barre. Du titre, j'en ai déduit une histoire à l'eau de rose, celle d'une femme qui souhaitait rejoindre son homme; mal m'en a pris, car dès qu'on passe les premières pages, qui racontent la vie de la jeune femme et son quotidien chez ses parents à Encrucijada, ce petit village cubain au milieu des champs, au seuil des années 1950, on est immédiatement happé par la grande histoire, celle de la Cuba en Révolution. Destins croisés Autre curiosité, l'époque de la Révolu-

tion cubaine est presque synchronisée sur celle de la Révolution algérienne. En 1953 Haydée Santamaría donne le coup d'envoi de la Révolution avec un grand coup de force : l'attaque contre la caserne de Moncada, à Santiago de Cuba, le 26 juillet 1953. L'année d'après, un 1er Novembre, les "Fils de la Toussaint" donnent celui qui allait aboutir, en 1962, à l'indépendance de l'Algérie, après 132 années de colonisation française. Le roman vous plonge donc, de manière magistrale, dans le climat de Haydée Santamaría et sa participation, le 26 juillet 1953, à l'attaque contre la caserne de Moncada, en 1953, action pour laquelle elle a été incarcérée avec Melba Hernández, une autre héroïne du roman. L'action est le fait de Fidel Castro et d'autres membres des «Jeunesses ortho-



doxes». L'héroïne du livre, Haydée a la responsabilité de transporter les armes jusqu'à Santiago de Cuba en prévision de l'attaque. Après l'échec de cette opération, Haydée est emprisonnée, tandis que son frère Abel et le compagnon d'Haydée, Boris Luis Santacoloma, meurent sous la torture des militaires. Le roman d'Amina Damerdji vous incitera au moins à chercher à connaître son héroïne de plus près: Haydée Santamaría née le 30 décembre 1923 à Cuba, est une guérilla et une personnalité de la révolution cubaine de 1959. Elle fonde ensuite puis dirige la Casa de las Américas, organisme culturel d'État. Elle se suicide le 28 juillet 1980, à La Havane.

Dj. D.

CULTURE ET TRADITION À TIARET: Ksar Chellala fait la fête du tapis

La Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tiaret compte relancer la fête du tapis de Kasr Chellala qui se tenait dans la ville éponyme, a indiqué le directeur de cette institution Ali Bouhamid. En coordination avec la Direction locale du tourisme et de l'artisanat, des contacts ont été entrepris avec l'association "Intisar de l'artisanat et des traditions" et la coopérative du tapis de Kasr Chellala, toujours actives dans le domaine de la confection de tapis, dans le but d'organiser cet événement après une interruption de six ans, a-t-il ajouté.

Ce produit traditionnel que certaines artisanes sauvegardent chez elles sera exposé contribuant, ainsi, à sa commercialisation à leur profit après la baisse de la demande sur le tapis local. Afin de promouvoir cet événement et lui donner une dimension culturelle et touristique, la Chambre de l'artisanat compte s'appuyer sur les réseaux sociaux en diffusant des flashs qui présentent l'histoire de la ville de Kasr Chellala et ses atouts touristiques, ainsi que les étapes de fabrication du tapis pour attirer le plus grand nombre de visiteurs, selon la même source. Le tapis de Kasr Chellala se caractérise par ses couleurs et ses motifs, dont les plus importants sont "la chamassa", "la wasta" et "la rose morte", des formes géométriques qui ornent le milieu du tapis. Concernant le choix des couleurs de la laine, certaines sont teintées par des unités spécialisées et d'autres sont préparées à

l'intérieur des foyers à l'aide de matières naturelles comme le henné, le thé et la menthe pour obtenir les couleurs vives désirées.

Aps



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F : .000007019004951
Rue Ahmed Ouamane Biskra

Invitation

Conformément aux dispositions des articles 48et70 du décret présidentiel N°=15/247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Biskra, invite les BET déclarés éligiblesau concours national restreint N° : 10/2023 Pour étude suivi pour la réalisation d'un collège type B6 au niveau du site des 1000 LLV à biskra commune de Biskra, wilaya de Biskra (cités d'habitat intégrés programme2022).
Dont les noms sont cités au tableau ci-dessous ,aux dépôte leurs offre techniques + prestations + offre financière + code conformément aux clauses du cahier des charges techniques.

N°	BET	N°	BET	N°	BET
01	ZEBROUCHE FAHIMA	11	SALHI LOTFI	21	AOUINET NACEREDDINE
02	GROUPEMENT - BRIEG SAMIR - BOUMEDIEN MEHDI	12	BARKAT FAOUZI	22	CHAOUCH HASEN
03	GROUPEMENT SETUP ARCH - SOUCI ZOHEIR - BOUKCHIDA HICHAM	13	GROUPEMENT - OTHMANI MARABOUT EL HAASSINE - OTHMANI MARABOUT ABDELIAI	23	ALOUI CHAKER
04	GROUPEMENT - CHAJA EL HOSSINE - OUAHAH ABDELKARIM	14	GROUPEMENT - BEN AISSA CHAKER - GHOUZLI MESSAOUD	24	GROUPEMENT - JIASSANI ADEL - DAOUDI BACHIR
05	MOUSSI HOCINE	15	MANSOURI HICHEM	25	GROUPEMENT S.E.T.A - MOKRANI TAHAR - LEMOUH MOHAMED FATEH
06	GROUPEMENT - GAGUI NOUREDDINE - ZOUAINE AMAR	16	NEHBAH OMAR	26	GROUPEMENT - MEKHACHE MASSINISSA - GUETTALA IL YAS
07	KEBAJI RACHID	17	BOUATTIT SOFIANE	27	MESSAMAH TAREK
08	GROUPEMENT - HARKAT HALIM - HELIS TAYEB	18	GROUPEMENT ALBENAA - CHOUHA ABIDALLAH - CHELGHOUH DJADIER	28	GROUPEMENT - BOUHENICHA NOUR ELHOUDA - BERREJAH REDOUANE
09	OUAMANE ABDELKRIM	19	GROUPEMENT NEWARCHI - BOUGUEROU IMED - BET.MESSAOUD ABDES	/	/
10	GROUPEMENT BEST DESIGN - DJOUAMA DHIA EDDINE - KSANTINI FAYCAL	20	GROUPEMENT ET BOUJIANE - HALAOUA AZIZ - BEN MEDDOUR BACHIR	/	/

Le dépôt des offres sera le 25^{ème} jours de (08h00à12h00) à partir de la date d'invitation transmis aux BET et sur l'avis de presse publié dans la presse national .
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 05/03/2023

ANEP : N° 2316005687

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Education Nationale
Direction de l'Education de La Wilaya de Bouira

Troisième avis D'appel D'offres National Ouvert N°05/D.E/2023

NIF du service contractant : 097410019051824

La Direction de l'Education de la Wilaya de Bouira lance un appel d'offres national ouvert pour :
Renouvellement des différents équipements des écoles primaires à travers les communes de la wilaya.

LOT 06 : Matériels de tirage et informatique.

L'ensemble des soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel d'offres national ouvert ayant un registre de commerce dans le domaine (activité principale qui correspond à l'objet d'équipement, les fabricants, les importateurs et les grossistes), peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Education de la Wilaya de Bouira (Service programmation et suivi) sise Rue Farachati (à côté du Technicum Colonel Ouamrane) par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné muni du cachet de l'entreprise contre paiement de 2000.00 DA au :
Compte Trésor N° : 201-007 ligne 710
Compte CCP N° : 3000-26 clé 61

Le dossier de soumission doit contenir :

1-Dossier de candidature contient :

- Déclaration de probité (dument rempli et signée).
- Déclaration de candidature (dument rempli et signée).
- Copie du registre de commerce.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés algérienne.
- Extrait de rôle apuré.
- Statut pour société (copie).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires pour la dernière année.
- Moyens humains et matériel.
- Attestation de bonne exécution de même nature et de même importance.

2-L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire (dument rempli et signée).
- Mémoire technique justificatif (dument rempli et signé).
- Cahier des charges remplis et signer portant mention manuscrite lu et accepté a la dernière page.

3-L'offre financière contient :

- Lettre de soumission (dument rempli et signée).
- Bordereau des prix unitaires (BPU) complété en chiffres et en lettres (dument signé).
- Détail quantitatif et estimatif (DQE) complété en chiffres (dument signé).

Le « dossier de candidature », l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention.

« Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière » Selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ». Appel d'Offres national ouvert N°05 /D.E/2023 (Renouvellement des différents équipements des écoles primaires à travers les communes de la wilaya) A Bouira et adressé :

A Monsieur le Directeur de l'Education de la Wilaya de Bouira (Service Programmation et Suivi)

- Les offres doivent être déposées au siège de La Direction de l'Education de Wilaya de Bouira.
- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- La date de dépôt des offres aura lieu le dernier jour correspondant à la fin de la durée de préparation des offres avant midi (12h00) cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable en cas où cette date coïnciderait avec des jours fériés et au repos hebdomadaire légaux.
- L'ouverture des plis se fera en séance public le dernier jour correspondant à date de dépôt des offres à 13h00 au siège de la direction de L'éducation.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois augmentés de la durée de préparation des offres et un (01) mois systématique pour l'attributaire à compter de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 05/03/2023

ANEP : N° 2316005544

Sur page Facebook:
l'EXPRESSDZ



Contactez le service pub au
numéro
de téléphone/ fax
: 023.70.99.92

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces
publicitaires, anniversaires,
félicitations...

Contactez le service pub au
numéro de **téléphone/ fax :**
023.70.99.92

Ou adressez-vous au Service pub
: sis à la maison de la presse
**Abdelkader Safir, 02 Rue Farid
Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :
l'EXPRESSDZ

SÉJOURS ESTIVAUX EN ALGÉRIE DES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS ALGÉRIENS

Voici pourquoi le «retour au bled» est une bonne «thérapie»...

Dans un excellent entretien livré à Middle East Eye, Jennifer Bidet, sociologue des migrations et maîtresse de conférences à l'université Paris-Descartes, et aussi chercheuse au Centre de recherches sur les liens sociaux (CERLIS), s'est intéressée aux séjours estivaux en Algérie des descendants d'immigrés algériens.

La sociologue explique comment est vécue la binationalité des Franco-Algériens au cours de leurs voyages d'été dans le pays de naissance de leurs parents.

Cette enquête qu'elle avait menée pendant trois étés successifs (en 2009, 2010 et 2011), durant lesquels elle avait interrogé une cinquantaine d'individus de profils socio-professionnels divers, a d'abord été restituée dans une thèse soutenue en 2013, puis dans le livre *Vacances au Bled* : la double présence des enfants d'immigrés, paru en 2021 aux éditions Raisons d'agir. Les entretiens collectés sur les deux rives de la Méditerranée ont permis à Jennifer Bidet de comprendre comment les immigrés de seconde génération perçoivent leur lien avec l'Algérie, mais aussi leur sentiment d'appartenance au pays alors qu'ils vivent et sont souvent nés en France.

Cette perception varie, d'après elle, selon les parcours de vie des vacanciers, leur histoire familiale et leur positionnement dans les hiérarchies de classe aussi bien en Algérie qu'en France. Les plus diplômés intellectualisent le rapport avec la terre de leurs ancêtres en concevant leurs séjours comme des voyages initiatiques, un moyen de s'interroger sur leur identité et leur histoire.

Dans son ouvrage, Jennifer Bidet fait un clin d'œil au travail du grand sociologue de l'immigration Abdelmalek Sayad, en opposant à sa théorie sur la double absence des immigrés la double présence de leurs enfants, à travers une identité à cheval entre la France et l'Algérie. L'ouvrage explore aussi les assignations ethno-sociales auxquelles sont renvoyés les enfants d'immigrés. En Algérie, beaucoup ont la sensation de ne plus subir le racisme auquel ils sont confrontés en France. Compte tenu du niveau de vie en Algérie, ils ont également accès plus facilement à des loisirs nettement plus chers là où ils vivent habituellement dans l'Hexagone. « On s'est aperçu, bien après, que les immigrés ne sont pas seulement des travailleurs, mais ont des familles et des enfants qui ont grandi en France. Il est fascinant de voir d'ailleurs qu'en parlant des descendants d'immigrés, beaucoup pensent à des jeunes de quartiers, sans faire de distinction entre les différentes catégories d'âge et de milieu social.

« Parmi mes amis, certains ont été confrontés à ce genre de perception. C'est pour cela que j'ai voulu, en tant que sociologue, renverser le regard en m'intéressant à la place que ces descendants d'immigrés ont dans la



société, non pas du point de vue du pays dans lequel ils vivent mais du point de vue du pays auquel on les renvoie beaucoup et avec lequel ils ont une attache plus ou moins forte à travers leurs parents et ces fameuses vacances au Bled. « Ces vacances font partie d'un imaginaire collectif. Tout le monde par exemple connaît la fameuse chanson de la fin des années 90 « Tonton du Bled » du groupe 113. En suivant des descendants d'immigrés pendant leurs vacances en Algérie, j'ai voulu savoir comment ils se voient, si leur présence en Algérie modifie leur déclaration d'appartenance et s'ils sont confrontés à des assignations qui leur reprochent par exemple de ne pas être suffisamment algériens, comme on peut leur reprocher en France de ne pas être assez français. « Certains ont un discours très structuré et introspectif. Ils conçoivent leurs vacances en Algérie comme un moyen de s'interroger sur l'histoire de leur famille, sur leur lien avec le pays et leur propre identité. « Ce sentiment de présence provisoire a d'ailleurs alimenté la théorie de la double absence du sociologue Abdelmalek Sayad : les immigrés sont absents physiquement de l'Algérie mais ils n'ont pas non plus leur place en France. Avec le temps, cette analyse a évolué, tout comme la manière dont les immigrés voient leur retour en Algérie. Parmi les personnes que j'ai interrogées, certains ont un discours très structuré et introspectif. Ils conçoivent leurs vacances en Algérie comme un moyen de s'interroger sur l'histoire de leur famille, sur leur lien

avec le pays et leur propre identité. Pour eux, le séjour s'apparente à un voyage initiatique.

« Ce qui est apprécié aussi est la sensation de ne pas être victime de racisme. [...] Ils ont même l'impression qu'il y a une forme d'envie d'une partie de la société algérienne, qui les considère comme plus riches. Mais pour la majorité, les vacances sont plutôt synonymes de détente, avec des virées à la plage, des invitations à des mariages... Alors oui, le profil sociologique des descendants d'immigrés a une influence sur la manière dont ils perçoivent leurs vacances en Algérie.

« CEUX QUI SE TROUVENT DANS UNE QUÊTE MÉMORIELLE SONT PLUTÔT DES INDIVIDUS QUI ONT FAIT DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET FONT PARTIE DES CLASSES MOYENNES ET SUPÉRIEURES. ILS ONT L'IMPRESSION À TRAVERS LEUR TRAJECTOIRE D'ÊTRE DÉCALÉS PAR RAPPORT À LEURS ORIGINES SOCIALES ET NATIONALES. LE MILIEU SOCIAL DÉTERMINE AUSSI LA FAÇON DONT LES VACANCIERS PASSENT LEUR SÉJOUR EN ALGÉRIE, LEURS PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE LOISIRS PAR EXEMPLE.

JB : La plupart des descendants d'immigrés qui retournent en Algérie à l'âge adulte logent dans des maisons construites par leurs parents. Ils se confrontent dans la famille à des milieux plutôt ruraux ou de petites villes, modestes ou de classes moyenne. Le contraste est en revanche saisissant dans les sites touris-

tiques. Dans ces lieux accessibles aux classes supérieures algériennes, les fêtards sont plutôt vus comme bruyants et vulgaires.

MEE : ON IMAGINE CEPENDANT QU'ILS SE SENTENT D'AVANTAGE VALORISÉS EN ACCÉDANT À DES LOISIRS PLUS CHERS EN FRANCE ET À DES LIEUX COMME LES DISCOTHÈQUES OÙ ILS SONT PARFOIS OSTRACISÉS ?

JB : Les jeunes apprécient évidemment la facilité d'accès d'abord économique. Une journée de jet ski coûte beaucoup moins cher qu'en France.

Ce qui est apprécié aussi en effet est la sensation de ne pas être victime de racisme. Ils peuvent arriver en boîte de nuit en claquettes et ne sont pas refoulés par les vigiles. Ils ont même l'impression qu'il y a une forme d'envie d'une partie de la société algérienne, qui les considère comme plus riches. Dans un sens, les vacances au bled sont un moyen d'échapper aux assignations sociales subies en France.

MEE : L'ALGÉRIE RESTE-T-ELLE UNE DESTINATION PRIVILÉGIÉE POUR LES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS QUI ONT DÉSORMAIS L'OPPORTUNITÉ DE MULTIPLIER LEURS DESTINATIONS DE VACANCES ?

JB : Les descendants d'immigrés ne vont pas qu'en Algérie. Ils ont aussi envie de découvrir d'autres pays. Mais les séjours en Algérie, plus peut-être que le Maroc ou la Tunisie, restent encore rattachés

aux questions d'entretien du lien familial. La longue marche pour l'égalité des enfants de l'immigration maghrébine en France Lire

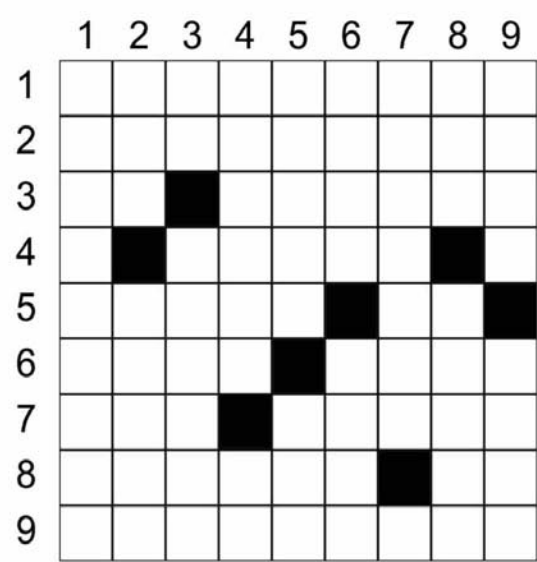
Pour les jeunes, il s'agit aussi de retrouver tous les copains de France, qui partent au même moment en Algérie. À Sétif, où j'ai enquêté, des jeunes de Lyon, de Lille et de Paris étaient contents de pouvoir se revoir le temps des vacances.

MEE : LES VACANCES SE DÉROULENT-ELLES DIFFÉREMMENT SELON QU'ON SOIT UN HOMME OU UNE FEMME ?

JB : L'idée de la différenciation de genre a beaucoup pesé dans mon enquête parce qu'on associe beaucoup aux pays majoritairement musulmans une image plus dégradée de la femme que dans les pays occidentaux. Donc évidemment, les vacances ne se passent pas de la même manière pour les hommes et pour les femmes. Mais cela ne s'opère pas de façon binaire. Cela ne sous-entend pas que les hommes sont libres de sortir et d'aller faire du jet ski, alors que les femmes doivent rester enfermées dans la maison familiale.

Tout dépend en fait de la différenciation des goûts et des valeurs. Les filles peuvent avoir les mêmes pratiques que les garçons mais doivent s'organiser autrement et négocier avec leurs familles leur mobilité dans l'espace public. Certaines iront beaucoup plus dans des plages privées où les maillots de bain sont plus tolérés par exemple

Par Middle East Eye



Horizontalement
1- Sautillant joyeusement. 2- Propre à l'argo.
3- Saint abrégé - Grossières erreurs. 4- Réduite en poudre. 5- Principe odorant de la racine d'iris - Sigle d'ultraviolet. 6- Vante les mérites - Qui peuvent choquer. 7- Enduit pour boucher hermétiquement - Narine de baleine. 8- Enlève les tripes d'un lapin - Fin de bio. 9- Elisant de nouveau.

Verticalement
1- Dépenser avec profusion. 2- Aptitude naturelle à bien faire - Voie de circulation.
3- Symbole du magnésium - Pièce de bois servant de support dans la construction. 4- Vous en voyez une de fil sur le dessin - Pronom.
5- Singe-araignée - Il porte les grains de blé. 6- C'est le vin - Qui ont la forme d'un œuf. 7- Qui est de la nature de l'eau. 8- Dêvêue - La vipère inocule le sien par morsure. 9- Il permet de mesurer les aptitudes - Volume de minerai laissé pour protéger une voie.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Eldorado Eldaurado Eldorrado Eldoradau	Margueritte Marguerritte Margerite Marguerite
Vomisure Vomissure Vaumissure Vommissure	Pillotage Pilotage Pilautage Pilotaje

PEU COURANT PACOTILLE		RACCOM- MODÉS DEMANDE L'AUMÔNE		POURVU DE DONS VEND PROVI- SOIREMENT		COLLEC- TION DES PLANTES PETIT ÉCRAN		COMPA- GNON DE LA VIS		PREMIÈRE PERSONNE CRI DE BŮCHERON		RÉCAPITU- LERAS
➡		↓		↓		↓		➡ ONÉREUX TERRES EN MER				↓
COUVRIRA DE NOUVEAU REPRIS CONTACT	➡							↓			COCASSE- RIE	
➡						NI BRUNS, NI ROUX AFFIRME	➡				↓	
FAIS QUELQUE CHOSE	➡ À PAYER INTÉGRALITÉ				LIT FAMILIER BOYAU EN BOUCHERIE	➡ ↓				COURT COURS CELLES QUI NAGENT	➡	
➡	↓			BEAUCOUP COLORA- TIONS SUR LA PEAU	➡ ↓				APPELLA- TION FERA FRIRE	➡ ↓		
TROMPER NON ANGLAIS	➡			↓				PROTESTE MOT DÉDAI- GNEUX	➡ ↓			
➡		ADMETTONS ! GÉNÉRALES	➡				IMMOBILI- SER CRIER TEL UN CERF	➡ ↓				
SIROTÉ DÉSINVOL- TURE IMPOLIE	➡	↓	PASTEURI- SERA BROUILLARD LONDONIEN	➡			↓					
➡			↓					EXISTE BIEN EN CHAIR	➡			
FER COUPANT CHATS	➡				TÉMOIGNE AU TRIBUNAL RAISONNA- BLES	➡		↓				BOÎTE À SODA
➡					↓	L'ACTEUR L'APPREND BASE DE COLONNE	➡				PRIVE D'ÉCLAT	↓
GRANDS FÉLINS CRÊPE DE RIZ	➡					↓	FIT DES ESSAIS COUVERT D'ARBRES	➡			↓	
➡			DÉDAIGNER ASSAISON- NEMENT	➡			↓			DEVANT L'ANNÉE TEL L'AIR MARIN	➡	
ENTERRÉE	➡ MOT DE DIPLOME AUCUN	➡	↓	LIVRESQUE EN PASSANT PAR	➡					↓		
➡	↓			↓					POSSÈDENT MOT DE LIAISON	➡		
LEVÉE, AUX CARTES		ATTACHÉES	➡					LOI	➡	↓		
➡			FORTE CARTE	➡		BUTÉ	➡					

BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :
Edifice religieux d'extrême Orient

APOLOGIE	GLYCOLYSE	PATATE
BABIROUSSA	GREDIN	POINTEUSE
BAJOUE	GRISON	PROPREMENT
BALADEUSE	HAUTAIN	RÉVOLUTION
BIFTECK	HUITIÈME	RICHARD
CANDIDATE	IMPLICITE	RUBIDIUM
CAPRICE	INACTUEL	SAVATE
CARNAGE	LAÏQUE	SOUFFLERIE
CHINCHILLA	LAMANTIN	SOUILLON
CLOQUE	LIGNÉE	SUCCINCTE
CONSULAT	MACADAM	SURVOL
DÉDAIN	MAIN	TOMATE
DENTAIRE	MARGINAL	TREUIL
ÉCOULÉ	MENSUEL	TRIPODE
ÉCREVISSE	NABEUL	TURBULENTE
EPINOCHÉ	NAUSÉABOND	VERTUEUSE
EQUATION	NOMBRE	
GLISSANT	OMNIUM	

T	U	R	B	U	L	E	N	T	E	N	O	I	T	U	L	O	V	E	R
E	V	E	R	T	U	E	U	S	E	E	S	Y	L	O	C	Y	L	G	I
C	S	H	P	C	E	S	T	C	T	E	A	E	M	I	K	A	R	I	M
R	O	G	U	N	A	O	A	N	O	S	H	U	U	C	U	U	O	N	P
E	U	R	G	I	M	P	A	V	S	R	I	C	E	Q	B	E	M	A	L
V	I	I	I	A	T	S	R	U	A	N	B	T	O	I	I	A	R	C	I
I	L	S	T	C	S	I	O	I	M	T	F	I	D	N	C	A	N	T	C
S	L	E	U	I	H	R	E	O	C	I	E	I	L	A	I	I	L	U	I
S	O	N	L	R	I	A	N	M	B	E	U	G	D	L	D	P	C	E	T
E	N	G	A	B	V	I	R	L	E	M	E	A	R	E	H	E	L	E	E
E	N	A	A	U	A	O	E	D	L	E	M	G	R	I	I	R	T	N	E
S	I	B	P	D	S	U	L	A	E	N	R	G	A	N	S	A	D	O	T
U	T	B	E	O	S	E	N	E	I	D	L	I	C	N	L	O	E	I	A
E	N	D	A	N	L	I	A	A	U	U	O	H	A	U	R	T	N	T	D
D	A	O	E	J	G	O	T	B	E	Q	I	P	S	T	A	A	E	A	I
A	M	M	M	R	O	U	G	B	O	L	O	N	I	T	N	L	C	U	D
L	A	A	A	B	A	U	A	I	L	N	O	L	A	R	U	E	D	Q	N
A	L	M	I	H	R	N	E	A	E	C	D	P	C	O	T	E	D	E	A
B	P	O	I	N	T	E	U	S	E	S	U	C	C	I	N	C	T	E	C
S	O	U	F	F	L	E	R	I	E	T	N	E	M	E	R	P	O	R	P

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

CONSERVATOIRE - POELES - IRIS - SUBSIS-
TER - ANS - LE - MOURIR - IO - SALAIRE -
GARER - UNI - SUPER - VISSEES - NEF - OUT
- RECUIT - ENFER - RER - REE - FROLE -
SLAVE - GALEMENT - UNES - US - EGARANT -
OTAI - EDILE - FA - ENDUREES - LU - BUTER -
ALITA - RE - GI - SCEAUX - ASSIEDS - ETIRE.

VERTICALEMENT

POPULATION - AUTEURS - NOBEL - SUFFI-
SANTES - USES - AUSTERE - IDE - ELIMINE -
ROME - URGE - TRESORIER - LEGER - ID -
VETUE - SERENADES - RASER - CE - TRIE -
RIGUEURS - ALSACE - ROI - RAP - LUNE - LET
- IRA - RENTRANT - LIAI - CRINIÈRE - EVE -
FUTUR - ESSOR - FREESIA - AXE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- MARCHANDAIT. 2- ASIE - ROUSSE.
3- GERSEAU - AIR. 4- ARASA - RI - SE. 5- SALE-
RAS. 6- ID - TITI - URE. 7- MARINE - SAUL.
8- IL - OGIVE - IL. 9- ELAN - NE - ANE.
10- REA - ATROCES.

VERTICALEMENT

1- MAGASINIER. 2- ASER - DALLE. 3- RIRAS - AA.
4- CESSATION- 5- EALING. 6- ARA - ETEINT.
7- NOURRI - VER. 8- DU - IA - SE. 9- ASA - SUA -
AC. 10- ISIS - RUINE. 11- TEREBELLES

4x4

Domestique - Luthéranisme
Trembloter - Exhausser

BIFFE-TOUT : EINSTEIN

Alger

23°

Constantine

21°

Oran

22°

Ouargla

29°

16

depuis le départ de l'Eniém. Beaucoup de choses vont changer dans la gestion du club », a promis Ait Mouloud. Selon lui, Mobilis et la JSK vont partir à la reconquête de l'Afrique.

<i>FADJR</i>	<i>DOHR</i>	<i>ASR</i>	<i>MAGHREB</i>	<i>ISHA</i>
06:08	13:02	15:59	18:23	19:47

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//DIMANCHE 5 MARS 2023 // N°507 //PRIX 20 DA

Sonelgaz dévoile les wilayas concernées

taïques seront réalisées à Bordj Bou Arréridj et à Batna, respectivement Ras El Oued et Merouana, en sus de la réalisation d'une centrale à Aflou dans la wilaya de Laghouat. Deux centrales électriques solaires d'une capacité de 80 MWc seront installées respectivement à El Guerrara dans la wilaya de Ghardaïa et à Frenda dans la wilaya de Tiaret, selon la même source qui fait état également de la construction de deux centrales à El Oued à Nakhla et à Taleb Larbi, respectivement d'une puissance unitaire de 200 MWc et de 80 MWc. M. Hodna a fait état de la réalisation, à l'avenir, d'autres centrales à Touggourt et dans la wilaya d'El Meghaïer. Le

Y.S.

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, vient d'annoncer l'octroi de 27 licences préalables d'importation de véhicules, tous types et marques confondus. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a évoqué le dossier relatif à l'importation de véhicules, faisant état de « l'octroi de 27 autorisations (préalables) en faveur de plusieurs marques (véhicules, camions, bus et motocycles) ». Il a également annoncé le lancement de l'opération d'investissement (en matière d'infrastructures), ajoutant que des investisseurs avaient déposé des dossiers pour demander l'agrément final ». « Nous avons donné des instructions concernant l'accompagnement sur le terrain. Nous octroierons prochainement ces agréments. En mars, les véhicules accéderont au marché national », a-t-il rassuré. L'article 5 du décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs stipule que « l'investisseur postulant est soumis à l'obtention d'une autorisation préalable lui permettant d'accomplir les démarches pour la réalisation de son investissement. L'autorisation ne constitue pas une autorisation d'exercice effectif de l'activité ». Selon l'article 7 du même texte, « la durée de validité de l'autorisation préalable est fixée à douze (12) mois. Des commissions de wilaya inspecteront les infrastructures pour vérifier leur conformité au cahier des charges avant l'octroi de l'agrément final. Concernant l'usine « Fiat » relevant du Groupe Stellantis à Oran, le ministre a affirmé que les travaux « avancent à un rythme accéléré sous le suivi minutieux des autorités compétentes ».

R.E.

naire du recouvrement de la souveraineté nationale. Erigé sur la colline d'El Hamma, sur une superficie d'un (01) hectare, le mémorial du « Maqam Echahid » surplombe majestueusement des quartiers de la capitale et offre une vue saisissante et panoramique, notamment sur la baie d'Alger. Commentant le choix de cette colline pour y ériger cet édifice, le chef de service des Recherches en histoire au Musée d'El Moudjahid, Oussama Houhou, a expliqué à l'APS que « cette colline était par le passé un important lieu de contrôle de l'activité agricole et de la côte algéroise, de même qu'elle a été le théâtre de plusieurs batailles, dont celle en riposte à

APS